

N° 262 - 10 F
OCTOBRE 1985



ISSN 0245-95

le peuple breton

BRETAGNE ET TIERS-MONDE

**LE TRANSMANCHE
BRETON
A LA CONQUETE
DE LA FRANCE**



DOUARNENEZ : CRU 85

POBL VREIZH

AIDE AUX RICHES !

E.D.F. : Le service public dévoyé ?

Une information parue dans « Le Monde » du 24 juillet 1985 ne semble guère avoir retenu l'attention : l'E.D.F. a signé avec l'Etat et le département de l'Isère une convention selon laquelle elle versera 20.000 F pour chaque emploi créé dans les régions de Creys-Malville, de Saint-Alban, Saint-Maurice l'Exil et de l'eau d'Olle, au total 52 millions de francs en cinq ans.

Information bien surprenante à plus d'un titre : ainsi une entreprise publique se substitue aux services de l'aménagement du territoire, du redéploiement industriel, etc... pour favoriser et aider l'industrialisation d'une région : est-ce bien la vocation d'une entreprise ayant à assurer le service public de la distribution d'électricité ?

On voudrait nous faire croire qu'il est du rôle d'EDF de se préoccuper des problèmes économiques nés de la fin des grands chantiers. Ceux-ci rassemblent pour quelques années de nombreux travailleurs mais se terminent par un retour difficile à la situation antérieure. Nous remarquons seulement que la relative prospérité économique de l'Isère fait que ce département est à même, mieux que n'importe quel autre, de supporter les difficultés de cette transition. En fait, l'Etat, qui n'aurait pas été capable de justifier une aide directe, a recours à une entreprise publique pour camoufler une opération bien peu compatible avec les priorités affirmées ailleurs.

Mais le monopole dont bénéficie EDF ne devrait-il pas s'accompagner de l'obligation de fournir l'électricité aux consommateurs au meilleur prix ? Le financement de l'industrialisation d'une région est une charge qui ne lui revient pas mais qui relève de l'Etat : le consommateur qui, en définitive va en supporter le coût en payant ses quittances d'électricité, est en droit de se demander s'il n'est pas en train de verser un impôt indirect n'ayant aucune base législative.

Il peut s'interroger également sur l'opportunité de donner des aides à l'industrialisation aussi importantes dans un département où les problèmes de l'emploi sont loin d'avoir les mêmes dimensions que dans d'autres régions et se demander comment le pouvoir politique a pu donner son aval à une telle opération. Du côté de Strasbourg, on laissera sans doute entendre que ce n'est pas la première fois que l'Isère bénéficie de la sollicitude de l'Etat et que l'importance de ce département pour le Parti socialiste n'y est sans doute pas pour rien, surtout à la veille d'une échéance électorale importante... De telles suppositions ne nous paraissent pas fondées à nous autres Bretons qui avons envoyé à Paris en 1981 une belle délégation de députés socialistes et qui savons que cela n'a servi à rien. Nos socialistes seraient-ils moins efficaces que ceux de l'Isère ?

Une autre explication se trouve peut-être dans le fait qu'EDF a voulu « récompenser » une région qui accepte sa politique nucléaire : construction d'un surgénérateur super-phénix à Creys-Malville, et d'une centrale nucléaire à Saint-Alban-Saint-Maurice l'Exil. Ainsi EDF perdant de vue son rôle de service public, se comporterait en multinationale, suivant sa propre politique, récompensant les « bons » qui l'acceptent, punissant les « mauvais » qui la contestent.

Ce comportement d'entreprise commerciale, soucieuse de son propre développement à partir de son option nucléaire est particulièrement évident en Bretagne :

- avant 1981, EDF prétendait que le développement rapide de la consommation d'électricité et l'éloignement des centres de production imposaient la construction rapide d'une centrale (nucléaire bien sûr !) dans l'Ouest breton.

- Plogoff arrêté, le besoin d'une centrale a disparu comme par enchantement, les projets de centrale à charbon n'ont pas réussi à voir le jour. Pourtant la baisse des prix du pétrole, du charbon et du gaz permettent à la Bretagne de fabriquer à bon marché de l'électricité non nucléaire.

Les besoins bretons, voire la politique gouvernementale (?) d'aménagement du territoire ne comptent guère pour EDF : pour vendre sa politique tous les arguments sont bons... et vite oubliés lorsque l'on s'oriente vers des solutions non conformes aux choix d'EDF.

Il est évident que le peuple breton a besoin d'une entreprise publique de production et de distribution d'électricité qui prenne en compte les besoins réels de la Bretagne et qui inscrive son action dans le cadre d'un plan précis de développement. Ce ne peut être Electricité de France, trop préoccupée d'intérêts industriels, commerciaux ou politiques qui ne concernent pas la Bretagne. Avec une société bretonne d'électricité, il ne serait plus possible de faire payer aux consommateurs bretons l'industrialisation de l'Isère et nous aurions des informations plus objectives sur les besoins énergétiques de notre pays.

Mais pour s'affranchir de l'emprise d'EDF, cette entreprise « publique », si peu au service du peuple breton, pour créer une entreprise « régionale » qui réponde aux besoins, il faudrait une assemblée régionale dotée de pouvoirs étendus, bien plus étendus que ceux prévus par le programme de régionalisation.

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, le progrès passe par un statut spécial pour une Bretagne autonome.

G. LE HEN

Souscription permanente pour le progrès du Peuple Breton

Riche et bien portant ?

« Il vaut mieux être riche et bien portant, que pauvre et malade », dit-on dans la société d'injustices que nous connaissons. Le P.B., lui, est pauvre et en bonne santé. Du point de vue, on en a (n'est-ce pas M. Guerneur ?), de l'argent, peu, évidemment, d'où l'importance de cette rubrique. La petite cure d'amaigrissement que fait le P.B. ces temps-ci, a pour but d'améliorer la situation. Mais vos dons sont toujours indispensables. Dites-nous si, pour des raisons professionnelles ou personnelles, vous souhaitez que votre nom n'apparaisse pas. La somme que vous ajoutez aux 100 F de l'abonnement est celle qui nous permet de rembourser des dettes, donc de durer. Pour que le P.B. vive, souscrivez. C'est une contribution à une information libre en Bretagne.

Gillet Y., Guéméné	50 F
Marchal M., Naoned	30 F
Guillou P., Camaret	20 F
Guillas F., Le Mans	200 F
Pinsard R., Caulnes	20 F
Sanquer M., Paris	50 F
Tanguy J.M., Glomel	50 F
Morvan M., Rennes	50 F
Sansoucy L., Blain	50 F
Soublin D., Sotteville	100 F
Guerveno Y., Rodez	50 F
Fichou Y., Plouha	100 F
René M.P., Châteaulin	50 F
Lucas J.L., Caulnes	50 F
Le Gac G., Pleumeur-Bodou	50 F
Jonquemat A., St-Malo	20 F
Tenaud J.Y., Port St-Père	30 F
Davin P., St-Egrève	50 F
Mme Pensec, Douarnenez	20 F
Guihard L., Nantes	50 F
Oillo P., Dinan	100 F
Jussiaume C., Bordeaux	20 F
L'Hérec P., L. Plougras	100 F
Cassard J.P., Nantes	50 F
Pertuit G., Eyguieres	20 F
Bourdonnay H., Villacoublay	100 F
Cosson E., Ville d'Avray	50 F
H.D., RFA	35 F
Prunet P.H., Nevez	100 F
Douvet P., Sceaux	50 F
Ogel L., La Ferrière	50 F
Raoul F., Brest	100 F
Raveneau J.L., Paris	30 F
Dorval L., Locudy	50 F
Illiou M., Avrillé	35 F
Guillo G., Nantes	20 F
Le Goff G., Hennebont	30 F
Fievet Y., Gonesse	50 F
Calage Y., Le Mans	50 F
Henry O., Plouha	100 F
Jestin M., Aydat	50 F
Garcia A.L., Vincennes	100 F
Goumon J.C., Quéven	100 F
Le Gall A., Pont-Scorff	200 F
Total 8 ^e liste	2.690 F
Report liste	17.970 F
Total général	20.510 F

DOSSIER :

« L'île aux Moines »

Ayant quelques difficultés à rassembler les arguments des personnes favorables au projet touristique, nos amis du Haut-Vannetais ne pourront publier le 2^e volet de leur étude que dans le PB de novembre. Ne manquez pas de lire leur article le mois prochain.

En guise de sommaire...

En pages 10 et 11, Yves Jardin fait un bilan du dernier festival cinématographique de Douarnenez. En page 2, on découvrira comment E.D.F. utilise l'argent des consommateurs. Les graves questions que pose l'affaire du Greenpeace (p. 4), l'actualité des élections régionales (p. 4) précèdent une approche du phénomène économique « Brittany-Ferries » (p. 8). Notre dossier Bretagne et Tiers Monde s'ouvre, ce mois, sur l'œuvre de René Dumont (p. 14-15) et un premier point sur les organisations bretonnes qui œuvrent en faveur du Tiers Monde. L'interview du groupe Bolivia Manta clôt ce premier volet. Les lecteurs retrouveront une chronique des disques bretons (p. 17) et de nombreuses nouvelles culturelles. Et Nono revient.

Rappel

Politique	p. 4	Economie, société	p. 6
Pobl Vreizh	p. 14	Loisirs, culture	p. 17

Je m'abonne

**le peuple
breton**

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
- ordinaire : 100 F (1)
- de soutien à partir de 120 F (1)
- étranger : 115 F (1)
- étranger par avion : 140 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS...

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement	est à abonner au P.B.
à 100 F	(chèque joint)

AN DIV STAL PENNAN ER VRO AR BED KELTIEK



2 str. ar Roue Grallon
KEMPER (95.42.82)



Plasenn Guerin
BREST (44.05.38)

EVIT HO LEVRIOU - PLADENNOU - PEZHIOU ARZ KELTIEK

ELECTIONS REGIONALES (suite)

Des verts et des pas mûrs ?

La position de l'UDB est connue : faire converger les courants progressistes du mouvement breton avec les groupes de gauche critiques et écologistes qui reconnaissent l'existence du peuple breton. Cela semble la seule solution pour faire face à une loi électorale qui vise à priver tous ces courants de représentation. Pour cette raison, des contacts répétés ont eu lieu avec différents partenaires possibles, de coordination Bretagne au PSU. L'UDB réunit un congrès spécial, début novembre, pour prendre une position officielle sur cette démarche. D'ici là, les contacts et le travail en commun continuent mais le congrès sera évidemment souverain pour entériner la démarche, l'infléchir ou en proposer une autre. C'est ainsi que l'UDB entend la démocratie. D'ores et déjà, les sections, les fédérations discutent de la question. Ci-dessous, on lira la réaction de Joël Guégan face à l'attitude de la fédération écologique de Bretagne, qui propose une union très sélective et très exigeante à ses éventuels partenaires.

Des verts pas ouverts ?

La lecture de notre quotidien breton du lundi 16 septembre a failli me faire tomber sur les fesses, quand j'y ai vu le compte rendu d'une réunion des verts bretons !

A défaut d'une analyse complète (ce n'est qu'un article de journal...), posons quelques questions :

1. Il faudrait faire vite. Pourquoi avoir tant tardé pour discuter ? (Je n'ai pas que des témoignages montrant que les verts ont traîné les sabots).

2. Votre décision de poser comme condition la disparition d'un certain nombre d'autres formations **avant toute discussion, sans laisser le temps d'un débat dans chacune des organisations concernées**, est-elle le signe d'une pratique démocratique constante chez vous ? Cela ne me rassure pas du tout !

3. Pourquoi la « solennité » dans la création d'une nouvelle organisation ? Ça fait notable PS usagé !

4. L'expression « frileusement accroché à un certain capital électoral » est-elle partiellement autocritique ? (puisque la moitié d'entre eux souhaite le parachutage de Y. Cochet dans le Nord).

5. Beaucoup plus grave, sans parler du côté cucu de l'expression, le « entaché » de références de gauche... Cela veut-il dire que, par sectarisme, vous êtes prêts à éliminer toute une frange de sympathisants traditionnels de la gauche, pas forcément emballés par la gauche actuelle, mais qui ne sont pas prêts à faire des papouilles à Poniatowski ou à Debré, et qui pourraient par contre se trouver d'accord avec nous sur le nucléaire, l'environnement, l'amélioration de la démocratie, contre le nationalisme primaire et le militarisme, etc... ?

6. Ce choix n'est pas neutre ! La loi électorale est déjà sévère pour nous et

vous voulez à l'occasion de cette élection limiter l'ouverture, sinon enclancher la marginalisation ! Pour qui roulez-vous ? Les verts sont-ils des jaunes ?

7. Franchement, vous qui voulez une campagne contre le chômage en Bretagne et contre les plaies acides, dites-nous qui peut croire que ces deux questions seront résolues sans bousculer la vérité selon saint Fric ? C'est-à-dire, sur le fond, sans faire de choix gauche-droite ?

8. Se faire plaisir tout seul, cela va un temps. Après de longues années de luttes écologiques, on trouve en 85 des pesticides dans des tisanes vendues en pharmacie pour des bébés. Ce n'est qu'un exemple bien sûr. Mais croyez-vous à des succès rapides en ne rassemblant que les « super-purs » ?...

9. Croyez-vous crédibiliser votre combat en demandant aux élus sur des listes de gauche susceptibles de s'unir avec vous, de démissionner ? Ces élus là auraient quels arguments au plan municipal pour rompre un contrat qu'ils ont conclu en connaissance de cause ?

10. En quoi la mise sur pied de listes réunissant ceux qui veulent vivre en Bretagne et y vivre sainement serait scandaleuse ? Même si cela ne se fait pas au nom d'une seule organisation. A qui fera-t-on croire qu'il est aujourd'hui possible et de construire une organisation commune claire, et de préparer efficacement la campagne électorale de mars ?

Ne prenons pas les Bretons pour des imbéciles.

A part ça, la notion d'union démocratique bretonne me paraît globalement forte.

Joël GUEGAN

L'ARTISAN DU DÉMÉNAGEMENT

DENIS PHILIPPE

FER - MER - ROUTE
Camions capitonnés Matériels spécialisés

25, rue Evariste-Galois
29200 BREST - Tél. (98) 03.11.52



porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duquay-trouin -
29100 dolarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - 43 rue de Kerampont - 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : J. Gicquel ; secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : J. Le Guellec : tél. 98.43.01.37.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

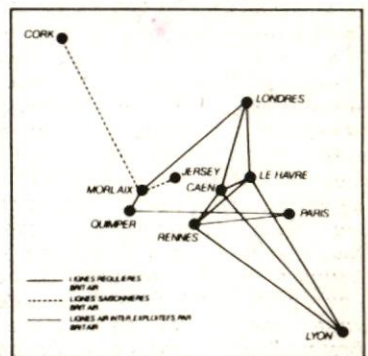
C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 3^e trimestre 1985.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Joindre la dernière bande d'expédition et 5 F en timbres pour frais. Merci.



La région nous a donné des ailes...



Nous donnons des ailes à la région.

BRIT AIR - BP 156 - 29204 Morlaix - FRANCE
Telephone 010.33 (98) 62.10.22 - Telex 940929



Chirac au secours des chômeurs parisiens

« Le Nouvel Economiste » (n° 507) révèle que la mairie de Paris offre 5.000 F et 10.000 F de primes aux entreprises qui embaucheront un chômeur. Mais attention, le chômeur devra être domicilié à Paris depuis un an au moins ! Impossible au jeune breton d'aller bénéficier de l'aubaine... l'action se fait en direction des 117.200 PME de Paris « Intra-Muros ». Mieux vaut être chômeur dans une ville riche qu'ailleurs, surtout quand les élections approchent.



A la une de la rentrée scolaire... le breton

R.B.O., Ouest-France, le Télégramme et FR3 ont à l'unisson, une rentrée scolaire sans gros problèmes en Bretagne, dans le primaire et les maternelles, à deux grosses exceptions près : Diwan, à Carhaix, qui doit accueillir la vingtaine d'élèves dans un garage, faute d'un local accordé par la municipalité d'union de la gauche, et la filière bilingue de Lannion, où l'inspection académique a refusé de dédoubler le CP-CE1 breton-français avec 27 élèves), alors que la moyenne des cours préparatoires du département est de 18. Ostracisme dans les 2 cas, mais aussi volonté de lutte des parents à Lannion, les parents ont fait fonctionner le cours élémentaire de façon autonome avec une institutrice bretonnante retraitée pendant 3 semaines. Enfin, l'action militante se porte sur l'essentiel : l'enseignement élémentaire et préélémentaire.

EMIGRATION BRETONNE :

Allergiques aux bretons !

Il m'arrive, même en région parisienne, de pénétrer avec curiosité dans une crêperie. Mal m'en prend souvent.

Tel fut le cas il y a peu à Enghien-les-Bains, à quelques lieues au nord de Paris. L'enseigne, pourtant, pouvait attirer : « Crêperie l'Armor ». N'étant pas critique gastronomique (mais néanmoins apte à juger), je passe sur le repas pour parvenir au but de ma courte prose. Au moment du café, nous nous sommes laissés dire, mon accompagnatrice et moi, par l'un des deux associés-tenanciers de l'endroit, que tous deux étaient allergiques aux Bretons ! Cet audacieux aveu me donne envie de répondre ici et calmement à ces messieurs. Votre allergie à l'encontre des Bretons ne vous empêche pas, pour gagner du fric, d'utiliser en enseigne un vocable sans équivoque aucune, de servir dans les assiettes de vos clients, un produit dont l'origine est connue de tous. Sans parler du cidre industriel (breton hélas !) à 30 F la bouteille, bouteille qui vous revient tous frais payés, (on ne nous la fait pas), aux environs de 7,50 F. Bravo pour la double culbute. En essayant de me mettre à votre niveau, je pourrais vous dire que moi aussi je suis allergique, pas aux Bretons bien sûr, mais aux « Parigots-tête-de-veau » de votre espèce.

Cependant, le droit à la différence que je réclame depuis longtemps déjà m'interdit de tels propos. A la place de l'injure, je préfère vous poser une question. Vous dites vous-mêmes qu'il n'y a pas de Bretons dans votre voisinage. Cela va bien faire rire tous ceux qui connaissent l'histoire de l'implantation bretonne en banlieue parisienne. Vous êtes situés à mi-chemin entre Saint-Denis et Argenteuil (à quelques kilomètres seulement). Alors voici ma question : « Ne vous êtes-vous jamais demandés pourquoi si peu de Bretons franchissaient votre seuil ? ». Je crois bien connaître la réponse. Pas vous ? Je suis sans rancune et ose vous dire kenavo.

Yann FIEVET

Ils voulaient mettre l'inceltitude dans nos esprits...

pour en arriver là !

Depuis un bon moment, je n'avais pas lu d'hebdomadaire parisien. Un vrai. Beau comme un cassoulet. Pour voir comment ça faisait, j'ai pris le « Nouvel Observateur » (n° du 13 au 19 septembre). A côté de quelques informations solides et d'un article courageux sur la corruption, j'y ai trouvé des mots, des expressions et aussi... des opinions de minets dans le vent assez drôles.

J'ai vu entre autres l'emploi du mot anglo-américain « must », qui semble vouloir dire, tel qu'il est employé, quelque chose comme le mieux, l'indispensable, le fin du fin... Bof !... ma peus c'hoant !...

Par ailleurs (p. 25, 1^{er} paragraphe) le ministre de l'Education nationale est qualifié de « talentueux ». On ne dit pas sur quel plan. Mais surtout, j'ai trouvé ce joli morceau.

A la fameuse question « Papa, c'est encore loin l'Amérique ? » la réponse traditionnelle était « Tais-toi et nage ». Désormais, ce sera : « Tais-toi et pense. » Car l'Amérique n'est pas à l'ouest ; elle est dans nos têtes ; elle est notre continent intérieur, le désert fou de nos fantasmes et de nos extravagances.

(P. 30, début de la chronique de Julliard).

Là, vraiment, je débarque ! Qu'est-ce que c'est que ce numéro d'adoration ayatollique par rapport aux US ?

Les Etats-Unis, ça existe. Ça réunit le meilleur et le pire. Comme le reste du monde. Ceux qui bavent devant (et qui ont les moyens de se payer la traversée) peuvent toujours y aller. Et alors ?

Qu'un intellectuel français (de gauche) exprime une telle attitude et que de plus il considère cette attitude comme largement répandue (nos têtes, notre continent...) me sidère. C'était bien la peine de ratiboiser ce que les Bretons - entre autres - avaient dans la citrouille, pour les obliger à se tourner vers les valeurs éternelles - comme ils disent - de la France !

Oui... Semer l'inceltitude dans nos esprits (je vous le sers à nouveau, après le titre. Admettez que ce n'est pas trop moche, et que ça correspond à la réalité en plus).

Et voilà que les Français de luxe se mettent à genoux devant le pays de Ronald Reagan. Décidément, après avoir été cocus une fois, il va falloir en prendre l'habitude si on les suit, ces pingouins-là !

Mais qui va les suivre ? Pas nous !

Joël GUEGAN

L'AFFAIRE GREENPEACE :

On ne met pas un amiral en prison par R. COURLAND

Attentat contre un navire écologiste. Il coule, un mort. Banal. Nos Exocets (la France est le 3^e exportateur mondial d'armes) coulent des navires causant la mort de nos camarades marins étrangers dans le Golfe Persique. Banal. Une grand-mère ramasse des brindilles de bois mort trainant sur le sol, 300 F d'amende avec sursis (« Ouest-France », 18 mai 1984). Banal. C'est la justice « au nom du peuple français ».

LA DGSE FAIT SON AUTOCRITIQUE



(Dans « Le Canard Enchaîné » - 25-9-85).

L'Amiral Lacoste refuse de répondre au Premier ministre désigné par les mandats élus par le peuple français. Pas d'arrêt de rigueur. Il sort la tête haute. Mieux, il ordonne qu'on ne parle pas de lui. Un caporal refuse de répondre au colonel : au mitard illico !

Il y a eu assassinat. Certes, ce n'était « qu'un » écologiste. L'amiral Lacoste est le patron de la D.G.S.E., reconnue publiquement comme coupable par le Premier ministre lui-même. On ne peut décemment pas mettre un amiral en prison. Comme on ne met pas un directeur d'usine en prison, disait très sérieusement un haut dignitaire de la C.F.D.T. à Paris, considérant comme « naïf » celui qui avançait une telle hypothèse.

La vérité réservée aux hautes sphères

Il existe bien la Cour d'Assises. Et une Haute Cour de Justice mais elle n'est pas constituée. Composée de députés et de sénateurs, il y manque des juges titulaires et suppléants que l'Assemblée nationale n'a jamais eu le temps de désigner. Et puis, Lacoste menace. S'il passe devant une juridiction, quelle qu'elle soit, il « parlera ». Gênant pour le civil. Nous, on voudrait bien savoir mais l'instruction civique, c'est pour les mômes, pas pour les adultes. Liberté-égalité-fraternité est le reliquat de l'histoire, on n'est pas obligé de garder tout l'héritage. Comment subsisterait alors la Salle des Ventes ? La vérité est réservée à Paris dans les hautes sphères politiques qui cohabitent plus que jamais dès qu'il s'agit de démêler des salades communes.

C'est comme la Marine Marchande, largement dominée par les militaires à tous les niveaux : administration, commissions, contrôles. Parapluies et ombrelles en tous genres, on ne se mouille pas. Secret ! La loi de l'omerta ! Le monde du silence ! Et malheur à qui veut parler. N'est-ce pas Robert Prigent, capitaine d'un pétrolier de 300.000 tonnes qui est réduit à la misère pour avoir dévoilé les secrets de la sécurité. N'est-ce pas monsieur le capitaine de la D.G.S.E. qui a tout dit à la presse et qu'on tient au secret parce que sa vie est en danger ! Dis, papa, ici c'est la France ou le Chili ?

Des documents de la D.G.S.E. ont disparu ? Grave ? Absolument pas ! rappelez-vous Bernard Beck, le président de la Cour des Comptes qui avait déchiré trois copies du rapport des avions renifleurs d'Elf-Erap établi par Gicquel. Pour sa défense, l'excellent haut magistrat affirme : « Il n'y a pas de séparation de pouvoirs dans les affaires d'Etat... ». La fameuse indépendance de la Magistrature est ainsi officiellement foulée aux pieds. Accusé de forfaiture, Bernard Beck s'est dit « profondément dégoûté ». Vu de Paimpol, on pense immédiatement à Montaigne : « Si haut qu'on soit placé, on n'est jamais assis que sur son cul ». Pour nous, iconoclastes, il n'y a pas de différence entre un amiral et un simple citoyen.

Mitterrand et Fabius ont agi, nous dit-on. Oui, mais contraints et forcés par la presse. Malaise il y a dans le bon peuple de France. Il ne comprend pas. Le Président de la République a été élu en grande partie grâce aux écolos au deuxième tour et on leur coule leur

bateau ! Le bon peuple se rappelle l'affaire des micros placés au siège du « Canard Enchaîné » au temps de Giscard. Les coupables furent exilés dans l'Océan Indien, bon moyen pour éviter les questions gênantes. Le juge Alain Bernard, qui laissa trainer le dossier, fut nommé conseiller à la Cour de Cassation, la plus haute juridiction française. Le juge Hubert Pinsseau, auteur du célèbre non-lieu, est aujourd'hui conseiller à la Cour d'Appel de Paris.

Quand Hersant est cité à comparaître devant une chambre correctionnelle (le 12 janvier 1984), il ne se présente pas. Quand le président du tribunal avait en 1983 invité le parquet à assigner Hersant, il ne le fait pas. Le parquet est pourtant aux ordres du gouvernement.

Chirac a-t-il raison quand il dit « la suppression de la Cour de Sureté de l'Etat ou des tribunaux permanents des forces armées a fait perdre de son efficacité à la justice et conforte le sentiment d'insécurité (Presse, 30 janvier 1984) ? Par qui sera jugé l'Amiral Lacoste ?

Des clichés de Jean Durieux, journaliste à « Paris-Match », sont jugés volés. Il est placé en détention et les bureaux du journal sont occupés afin que le journaliste « balance » les fournisseurs de photos.

Le 20 décembre 1968, le colonel Raymond Gorel, ex-trésorier de l'O.A.S., est enlevé par un commando et disparaît définitivement. Mme Gorel accuse Hubert Bassot d'avoir forcé sa porte. Cet ancien de l'O.A.S. sera le conseiller de Giscard pour les voyages présidentiels. Malgré les demandes de Mme Gorel, Bassot est « introuvable ». Le juge Alain Bernard (celui des « plombiers » du Canard) n'arrive pas à le joindre alors que Bassot suit Giscard comme Milou suit Tintin. 15 ans passent et le dossier est ressorti, ordre de Badinter, en 1981. Nous sommes en 1985, c'est toujours le silence.

Au sujet de l'affaire des diamants de Giscard, le parquet, sur ordre du pouvoir, attaque violemment le Canard en justice. Simone Rozès, présidente du tribunal civil de Paris fait preuve d'indépendance. Son avancement est bloqué et elle s'exile à la Cour européenne de Luxembourg. Elle est aujourd'hui présidente de la Cour de Cassation.

On sait que Mitterrand a exempté Giscard d'Etaing de déposer devant la commission parlementaire d'enquête sur les « avions renifleurs », ce qui détruit les possibilités de travail sérieux (au fait, on parle aujourd'hui du même genre de commission pour l'affaire Greenpeace...).

La justice est lente

La Cour d'Appel de Pau avait donné un avis favorable pour l'extradition des quatre militants basques espagnols. Jugement confirmé par la Cour de Cassation, trois semaines après (le naufrage du Compass Rose III, un navire panaméen armé par des Français, tous morts noyés, en est à sa onzième année de procédure). Le Conseil d'Etat donnait son feu vert 8 jours après. Dare-dare, les gars sont envoyés à Lomé où ils croupissent dans des conditions de détention honteuses. Par contre, 25 membres du groupe anti-terroriste de libération (GAL), arrêtés, inculpés, ont été remis en liberté pour 16 d'entre eux. En mai 1984, la Chambre d'Accusation, la même qui a condamné les Basques espagnols, libère six truands bordelais, du GAL.

En novembre 1984, un journaliste du « Canard Enchaîné » est inculpé par le juge du tribunal de Nanterre (ce même tribunal qui n'a pas encore jugé l'employeur de la Total qui a licencié abusivement Robert Prigent 4 ans après) pour avoir révélé une enquête des douanes sur un député. Le procureur du tribunal de Grande Instance de Dinan, Guy Gauthier, s'est prononcé en janvier 1985 contre le secret de l'instruction : « Je suis pour la discrétion mais contre le secret », a-t-il affirmé.

Que l'amiral Lacoste soit jugé

Liberté de parler. Egalité devant la justice. Fraternité pour Lacoste. Innocent, que ce soit clairement établi. Coupable, qu'il soit puni comme un simple citoyen. Au cours d'un stage sur la sécurité du travail, le procureur de Morlaix nous avait dit à nous, officiers de la Marine Marchande : « Le juge tient compte de la situation de l'inculpé. Plus il gagne et plus la peine est sévère ». Pas oublié. Lacoste est rémunéré au niveau de ses responsabilités. Il doit être jugé au niveau de ses responsabilités s'il est coupable. Sinon, s'il y a deux justices, une pour les pauvres et une pour les puissants, à la prochaine guerre, vous irez, messieurs les militaires, seuls en ligne. Nous n'aurions plus aucune confiance en vous et nous n'obéirions qu'à des chefs authentiques. L'enjeu pour nous, responsables d'associations, est que demain, dans l'Hexagone, au nom de la raison d'Etat, n'importe lequel d'entre nous, un tant soit peu gênant, peut disparaître sans que les coupables soient inquiétés.

Bretons, démocrates, citoyens, attention à une évolution « à la Pinochet » de la société et de l'Etat français !

POINT DE VUE

LE CENTRE-BRETAGNE :

Pourquoi pas un département ?

par G. LE HEN

La suppression du découpage en départements et l'organisation d'une structure administrative à partir de la notion de « pays » est une proposition de l'U.D.B. dont on ne mesure pas toujours l'importance. Pourtant sa réalisation aurait de nombreux avantages :

- fin du centralisme au profit du chef-lieu de département qui tend de plus en plus à reproduire au niveau du département les défauts du centralisme hexagonal ;

- meilleure répartition de l'administration et des services publics dont la concentration dans les chefs-lieux contribue à la désertification des zones rurales ;

- meilleure adaptation des structures administratives aux zones d'activité économique ;

- renforcement de la démocratie locale par l'élection d'un conseil de pays plus représentatif que le Conseil Général et qui aurait à prendre des décisions en fonction d'un réel intérêt commun.

S'il est une région qui devrait bénéficier de cette nouvelle structure, c'est bien le Centre Bretagne. Comment en effet pourrait-on mettre en place et surtout réaliser un plan de développement dans une région écartelée entre trois départements ? La concentration progressive de tous les services publics et administrations à Quimper, Saint-Brieuc et Vannes, accessoirement à Lorient et à Brest, tend à renforcer l'isolement des environs de Carhaix, de Gourin et de Rostrenen. Il est utopique de croire qu'une action concertée des conseils généraux et des administrations départementales pourrait être à l'origine d'un véritable décollage économique du Centre Bretagne.

Mais la situation actuelle exige des mesures urgentes et l'on ne peut attendre que la proposition de l'UDB ait fait son chemin dans les esprits. Alors pourquoi ne pas jouer le jeu du système français et demander la création d'un département du Centre-Bretagne, ce qui serait en fait le premier pas vers la structure que nous souhaitons ?

Pour peu que cette revendication soit défendue avec force, elle peut être satisfaite rapidement car non seulement il n'y a aucune difficulté à modifier le découpage des départements, mais il y a des précédents dont le plus récent est le découpage de la Corse en deux départements.

Sans prendre une position définitive sur les limites que pourrait avoir ce nouveau département, on peut voir que dix à douze cantons centrés autour de Carhaix, Gourin et Rostrenen regrouperaient une population tout à fait comparable à celle de la Lozère, de la Corse du Sud, des Hautes-Alpes, du Territoire de Belfort, etc...

Créer un nouveau département c'est d'abord mettre en place un Conseil Général dont on peut espérer, malgré les imperfections du système, qu'il serait motivé pour apporter des solutions aux problèmes spécifiques de la région. Mais c'est aussi installer une préfecture, avec tous les services et administrations qui s'y rattachent et qui sont nombreux : des services de santé (DDAS et hôpitaux départementaux) aux PTT (centre de tri), en passant par les services fiscaux et de l'Education nationale, et il ne fait pas de doute que cet apport d'emplois, avec les emplois induits, donnerait un sérieux coup de pouce à l'économie du Centre Bretagne.

On nous objectera peut-être que ces emplois seront prélevés sur les trois préfectures actuelles et qu'on appauvrira les unes pour garnir les autres. Nous ferons remarquer que les emplois supprimés dans chacune des préfectures actuelles ne seraient pas bien nombreux, mais que leur rassemblement dans le Centre Bretagne aurait au contraire un impact considérable. Mais il vaut mieux raisonner à plus long terme et il est indéniable que le développement économique du Centre Bretagne favoriserait grandement celui de la zone côtière qui retrouverait rapidement ses emplois perdus.

Avec la régionalisation on pouvait penser que le département perdrait un peu de son importance au profit de la région. Mais après les lois portant sur la décentralisation et avec le nouveau mode de scrutin aux élections législatives et régionales, il est plus que jamais l'élément fondamental du système politique français. Alors il faut en tirer les conséquences et reconnaître qu'aucun changement significatif ne peut intervenir dans le Centre Bretagne avec le découpage actuel. La campagne électorale de mars 1986 est une bonne occasion de poser en termes politiques la question de la survie d'une région et d'exiger des candidats qu'ils prennent position sur la création d'un nouveau département.

PROMOTION SAUVAGE

13 rue Branda - 29200 BREST - Tél. 98-80.45.62

Dans divers quartiers de la ville
APPARTEMENTS T1, T2, T3, T4, T5 et T6

Prêts PAP ou conventionnés

Renseignements gratuits sur simple demande



Ça bouge en Bretagne !

Transmanche : la B.A.I., à l'assaut du marché français. En 12 ans, la B.A.I. (Bretagne-Angleterre-Irlande) est passée du stade de petit transporteur breton à celui de grand transporteur maritime européen. Avec près de 700 salariés permanents et un chiffre d'affaires croissant et important (plus de 510 MF), « Brittany Ferries » joue désormais un rôle important dans l'économie bretonne.

Le port de Roscoff existe depuis 1972 mais il n'était pas prévu alors d'y installer une compagnie bretonne. Ne trouvant pas d'armateur étranger pour assurer des rotations quotidiennes tout au long de l'année, la SICA de St-Pol-de-Léon prit le risque de créer la BAI et d'acheter un premier navire, le « Kerisnel ». Le fret était difficile à trouver, pour la ligne unique Roscoff-Plymouth : choux-fleurs, œufs, pommes, fruits, papier, viande, kaolin, bateaux, caravanes, antiquités. 5.931 camions en 1973, 9.659 en 1974, 13.495 en 1975 ; les 20.000 étaient dépassés en 1978.

Réussi, mais fragile...

La SICA tenta, en 1975, de se lancer aussi dans le trafic de passagers, avec l'acquisition du « Penn ar Bed », puis de « l'Armorique » (1976), après la vente du « Kerisnel » et l'ouverture d'une nouvelle ligne transmanche, Saint-Malo-Portsmouth. Alors que les lignes régulières saisonnières avec l'Angleterre y avaient cessé en 1964, beaucoup regardaient avec scepticisme cette 2^e ligne, soumise à la concurrence d'un port rapide à traversée plus courte, Cherbourg. En 1980, la ligne de Saint-Malo atteignait un trafic comparable à celui de Roscoff-Plymouth. Le dynamisme de la compagnie bretonne était encore apparu avec le choix de Portsmouth plutôt que Southampton, plus près de l'autoroute et de Londres. Les compagnies concurrentes ont, depuis, choisi aussi d'avoir une passerelle à Portsmouth, au lieu de Southampton. La BAI avait ouvert la voie...

Malgré son dynamisme – ou à cause de lui – la BAI se trouve périodiquement en difficultés financières. Mais le fait qu'elle assure à la Bretagne un véritable service public par le maintien de lignes quotidiennes toute l'année a permis à la BAI de recevoir l'aide de la « région ». Ainsi, en 1981, le concours des collectivités locales a permis de mettre sur pied une société d'économie mixte, la SABEMEN, qui possède les navires et les loue à la BAI. Jusqu'à 1984, le développement du trafic de marchandises va de pair avec celui des passagers, et le complète en « basse saison ». Depuis 1980, il y a les lignes Roscoff-Cork et Plymouth-Santander (Espagne du Nord-Ouest), hebdomadaires. Après une stagnation du trafic d'ensemble entre 1979 et 83, la courbe est redevenue ascendante en 1984, avec une tendance à jouer la carte du trafic touristique plus que celle du fret, moins rémunérateur mais moins sensible à la conjoncture.



Promotion commerciale : la 1^{re} traversée de la Manche sur planche à voile (juillet 1985).

1985 : un tournant

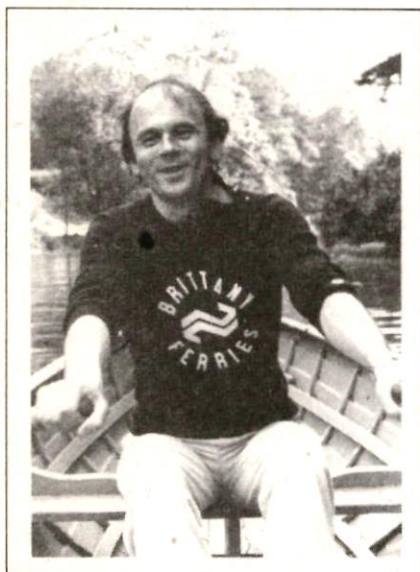
Deux étapes importantes sont en passe d'être franchies : la BAI vient d'acheter la Truckline, qui exploitait une ligne de poids lourds entre Cherbourg et Poole (GB) et va prendre le relais. Elle s'apprête à ouvrir la ligne Caen-Portsmouth, où s'il sagit, cette fois, grâce à la présence de l'autoroute Caen-Paris, de viser la clientèle touristique de la région parisienne. Ajoutons que la BAI vient de participer à l'ouverture d'une nouvelle ligne Portsmouth-Jersey. Aux 745.000

passagers par an vont s'en ajouter 200.000 sur la ligne de Caen. La compagnie des légumiers bretons est désormais le grand transporteur transmanche de l'Hexagone, en concurrence directe avec les « multinationales » T.T. Line et surtout Townsend-Thorensen. Le « Breiz-Izel » continue à transporter les primeurs, mais c'est peu de choses par rapport aux cinq ferries, souvent importants (1.200 passagers et 240 voitures pour le « Trégastel »), qui transportent surtout des passagers motorisés, aux 2/3 britanniques.

BRITTANY FERRIES:

Une promotion réussie du trafic « passagers »

« Brittany Ferries », une promotion réussie du trafic « passagers ». La BAI ne se contente pas de « transporter ». Elle offre désormais les services d'une agence de voyages spécialisée. Ainsi, le voyageur peut acheter, avec son billet, trois nuits en « bed and breakfast » (chambre d'hôte) avec l'énorme petit déjeuner traditionnel, pour 250 F (gratuit pour les enfants). Ou encore un stage linguistique, ou encore un séjour sportif à l'université d'Exeter (Devon), ou des circuits hôteliers, des circuits en autocar. Pour mettre l'eau à la bouche du visiteur, la BAI a réalisé un guide gratuit de la Grande-Bretagne (150 pages), qui multiplie les idées de découverte. Des offres comparables de séjour en Bretagne sont faites aux touristes britanniques. L'exemple le plus récent de promotion est « Londres gratuit pour les enfants », service offert aux voyageurs pendant 6 mois, jusqu'à Pâques. Le principe : c'est gratuit pour chaque billet adulte, pour un enfant de moins de 16 ans. Pour 786 F, un adulte et un enfant ont la traversée aller-retour, le voyage à Londres, l'hébergement dans un Novotel luxueux (prix réel : plus de 600 F la nuit !) et des tickets de visite gratuits pour 21 musées. De nombreuses autres formules sont offertes par une équipe commerciale d'un dynamisme sans concurrence dans le transmanche...



Gérard d'Aboville et sa yole aux régates d'aviron de mer des Iles Scilly (juillet 85). Une campagne de promotion Outre-Manche.

Interrogations

La compagnie d'Alexis Gourvennec marche bien. Les résultats de l'été 85, encore officieux, semblent bons. Les nouvelles lignes prévues sont prometteuses. On peut cependant se demander si un tournant n'est pas en cours : la Bretagne fournit les bateaux, a fourni les capitaux de départ. Avec une stratégie uniquement commerciale, la BAI n'est-elle pas en train de devenir une compagnie comme les autres, pour laquelle le développement économique breton se trouve relégué bien loin. Ainsi, le port de Saint-Malo, vers lequel la compagnie s'est efforcée de drainer les poids lourds du Sud-Ouest et même d'Espagne, se voit réorienté vers le seul trafic passagers, très saisonnier, alors que nombre de poids... sont envoyés vers Cherbourg, où la BAI est maintenant installée. La ligne Roscoff-Cork, avec une seule rotation par semaine, même en été, laisse échapper un potentiel touristique et économique important, parce qu'il est moins important que celui qui est espéré à Caen. Deux possibilités de développement des ports et de l'économie en Bretagne sont donc sacrifiées.

L'ouverture de bureaux de la BAI à Paris, sans doute utile, illustre le risque de dérapage « extra-régional ». Dans l'économie libérale, il est logique qu'une entreprise recherche plus le profit à court terme que le développement de la communauté humaine où elle est née. Sans nier l'apport important de la BAI à la Bretagne dans la décennie passée — le personnel navigant et à terre est essentiellement breton —, il est permis de s'interroger sur les effets de la politique commerciale actuelle, aussi dynamique soit-elle.

J.J.M.

ECONOMIE

ST BRIEUC, P.M.E. :

Une action courageuse... et victorieuse

La librairie Le Person est bien connue dans les Côtes-du-Nord. Elle occupe une large place dans la fourniture aux écoles de manuels scolaires. Elle dispose aussi d'une sorte de supermarché du livre.

Bien qu'il y ait 23 salariés, il n'y a pas de convention collective, pas de convention d'entreprise. Une vendeuse, avec trois ans d'ancienneté, gagne 3.834 F par mois. Un embauteur avec 18 ans d'ancienneté en reste à 4.166 F par mois.

A la fin août, le personnel dépose un cahier de revendications : il réclame une convention d'entreprise qui définisse une grille permettant à chacun de connaître sa qualification et ses droits et un 13^e mois. L'entrevue ne dure que dix minutes : c'est non. Le personnel titulaire (11 personnes sur 23) engage une grève, tout en demandant des négociations, le 4 septembre. La direction refuse toujours le dialogue « avec une forte tête » (sic), le délégué syndical. Le 9 septembre, les salariés distribuent un tract à la clientèle. L'inspecteur du travail constate l'emploi de non-salariés pour remplacer les grévistes (famille, amis, retraitée). L'employeur préfère payer les amendes plutôt que négocier. L'action CFDT-CGT reçoit le soutien des syndicats enseignants (SGEN et SNI). En période de rentrée scolaire, beaucoup de clients diffèrent leurs achats ou les font ailleurs. Le 12, la direction accepte enfin de négocier. Elle

Employé <i>Vendeuse</i>		
Cat. Prof. <i>chef de bureau</i>		
PAYE du Août 1985		
NET A PAYER		3834 16
CREDIT d'IMP.	CUMUL des IMP.	RESTE
DROIT ROUVERT DU		AT
PAYE LE	Mode de paiement	
31-8	C.B.	

Un salaire avec 3 ans d'ancienneté (extrait).

concède une grille de salaires avec qualifications, une augmentation de 100 F en septembre, une autre en novembre, 3.500 F de prime de fin d'année, paiement de 50 % des heures de grève si le travail reprend dès le lendemain, ce qui fut fait, après assemblée générale. L'action syndicale, ça marche encore !

M.L.C.

COURRIER



Bourrage de crâne.

Ci-joint un chèque en règlement de mon réabonnement de soutien au journal « Le Peuple Breton ».

Est-il vraiment utopique de croire qu'un jour la Loire-Atlantique sera de nouveau dans la région « Bretagne », car j'en ai marre de voir aux entrées de Nantes et dans le département des panneaux géants annonçant aux personnes qui circulent (soit en voiture ou à pied) qu'ils sont en « Pays de la Loire », c'est vraiment du bourrage de crâne, car beaucoup d'habitants (sauf quand même des exceptions) ne se considèrent plus ou pas du tout Bretons. Le régime pétainiste règne encore dans le découpage administratif. Vivre c'est espérer, alors !... Chans vad deoch ! Breizh = Pemp Departamenteu.

S. MARCHAL

J'apprécie...

Veillez trouver ci-joint 100 F pour le journal « Le Peuple Breton » et 200 F pour la prochaine campagne des élections régionales.

J'apprécie le journal pour ses analyses économiques, politiques, sociologiques, et j'espère bientôt faire partie de votre parti.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

H.B.

Sympathique !

Très sympathique cette contravention dommage qu'elles ne soient pas toutes comme celle trouvée sur mon pare-brise.

Il faudrait que les Nantais se prennent en main pour que Nantes fasse partie de la Bretagne et radier cette appellation « Pays de Loire ». Je désire donc recevoir gratuitement le « Peuple Breton » pendant 3 mois et j'espère y donner suite.

Merci !

Mlle Corine RAIMBAUD
136 bd Saint-Aignan
44100 Naoned

FESTIVAL DE DOUARNENEZ 1985 : 1^{er} BILAN

Les invités sont rentrés aux Etats-Unis, les bobines ont été renvoyées, le chapiteau est démonté, les bénévoles ont repris leur travail, bref le 8^e Festival du Cinéma des Minorités Nationales, consacré cette année aux noirs des Etats-Unis, est terminé.

Déjà, avant que toute l'équipe du festival ne se réunisse pour analyser ce qui a bien marché ou non cette année, et en tirer des conclusions utiles pour la 9^e édition, un premier bilan peut être établi.

Tout d'abord le nombre des entrées a fléchi en début de semaine et le nombre des entrées payantes est en recul par rapport à l'an dernier : est-ce le retour du beau temps après un mois d'août pluvieux qui a détourné une partie du public de la salle obscure du « Club » vers les plages ensoleillées ? Est-ce le désintérêt d'un public blasé en l'attente d'une nouvelle forme de festival ? Est-ce une conséquence de la démobilisation des militants et du désengagement qui les touche ? Cela est-il dû au sujet retenu ? Ce qui pourrait être interprété de différentes façons : le thème de cette année n'aurait-il pas été suffisamment exotique ou pittoresque ? Certains pensaient peut-être n'avoir rien à découvrir sur le sujet (il est loin pourtant le temps des marches pour les droits civiques, des Black Panthers, voire des Blacks Muslims, qui n'a été qu'une étape dans l'histoire des Noirs américains, depuis laquelle les choses ont changé) ; ou bien faut-il aller jusqu'à l'existence chez certains d'une réticence à l'égard des Noirs américains ou la crainte, pas forcément consciente, de voir ébranler une certaine américanophilie en recevant une image des USA différente de celle à laquelle ils sont habitués ? Peut-être cela vient-il tout simplement de raisons matérielles ou pratiques que l'équipe organisatrice n'aurait su voir à temps ?

Pourtant la programmation était de qualité (cela dit sans vouloir jeter des fleurs) avec des films documentaires tels « Angela Davis, l'enchaînement » de Jean-Daniel Simon ou bien « From these roots » (Ces racines) de Williams Greaves sur la « renaissance d'Harlem » après 1918 (mais dont la bande sonore est malheureusement restée inaudible) ou des films de fiction comme « Bustin Loose » à l'humour corrosif (comparable au film géorgien « Sois pas triste » de Gueorgui Danelia, présenté en 1982) ou comme « Passing Through » de Larry Clark, deux films appréciés des festivaliers et à (re)voir, ou bien encore comme « The Long Night » de Woodie King (présent au festival), film qui vaut mieux qu'un long discours sur la vie dans les ghettos noirs ; depuis le classique mais raciste « Naissance d'une nation » de Griffith, tourné en 1914, jusqu'à « Frederick Douglas : an american life » tourné cette année par Williams Greaves, documentaire-fiction sur la vie d'un Noir abolitionniste et défenseur des droits de l'homme, né esclave en 1817, en passant par des films de la production noire d'entre les deux guerres, comme « Ten minutes to live » d'Oscar Micheaux, principal réalisateur

de cette période ou par les films du « Black Journal » (aujourd'hui disparu) animé par Williams Greaves, expérience dont les militants bretons auraient sans doute beaucoup à retirer.

Le festival a été pour les réalisateurs et personnalités noirs invités un moyen de faire connaître leurs films, qui ont bien du mal à être diffusés aux Etats-Unis et à l'étranger, car exclus des circuits dominants. Cela est un point très positif et justifie pleinement l'argent et le temps dépensés, la sueur versée et la fatigue accumulée, avant et pendant le Festival. Comme le faisait remarquer un intervenant lors d'un débat, les films présentés au Festival de Douarnenez n'auront pas eu l'occasion d'être vus à celui de Deauville consacré au cinéma américain. Pourtant ils en valent la peine ! Mais il y a Amérique et Amérique et des réalités que certains ne veulent pas voir ou montrer !

Le festival, c'est aussi la vidéo avec une compétition de films-vidéo, la réalisa-

tion d'un film de présentation du festival par l'ACAV, la présentation par des réalisateurs de leur œuvre récente ou plus ancienne, comme celle de René Vautier qu'il est venu lui-même montrer et qui aurait mérité d'être vue par davantage de festivaliers.

Ce sont aussi des débats, parfois animés, mais qui n'ont pas toujours été suivis par un auditoire suffisamment fourni quand ils avaient lieu à une heure tardive. Celui sur la place des Noirs dans le cinéma américain (qui a surtout tourné autour des conditions de production et de réalisation) a été positif. Il est à regretter cependant que l'information sur la situation politique et sociale des Noirs américains actuellement n'ait pas été plus abondante, ce qui peut s'expliquer par le fait que les invités étaient des professionnels du cinéma et non pas forcément des militants politiques et qu'il pouvait, pour différentes raisons, leur être difficile de s'exprimer sur les problèmes politiques.

AUSTIN ROVER

AUSTIN ROVER FONCE

JUSQU'AU
20 OCTOBRE 1985

MINI E
33 500 F*
36 000 F (soit - 2 500 F)



MAESTRO LE
49 000 F*
54 000 F (soit - 5 000 F)



MONTEGO 1.6 HL
63 000 F*
68 000 F (soit - 5 000 F)



METRO E 3 PORTES
38 000 F*
41 000 F (soit - 3 000 F)



ET FREINE SES PRIX

* Et sur d'autres modèles indiqués d'un rond rouge en concession. Par exemple : METRO E 5 portes 39.000 F au lieu de 43.900 F (soit - 4.900 F). Offre valable pour toute commande d'une de ces voitures, neuve, modèle 86, commande passée jusqu'au 20 octobre 1985, pour livraison avant le 30 novembre 85. Prix clés en main, tarif au 4.8.85. Peinture métallisée en option. Chez les concessionnaires affichant l'opération.

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE :

Kemper Automobile
13, avenue de la Libération
29000 QUIMPER
Tél. 98.90.18.49

Sébastopol Automobile
Angle Bd de l'Europe
et route de Gouesnou
29200 BREST
Tél. 98.42.05.55

Le festival a aussi permis la rencontre à tous niveaux entre professionnels du cinéma ; ces rencontres devraient pouvoir aider les Noirs américains à mieux diffuser leurs films.

Le festival, c'est évidemment la fête, la possibilité d'écouter une musique de qualité, l'occasion de rencontrer des copains, de discuter avec autour d'un pot et il y a ainsi des festivaliers qui ne vont pratiquement pas voir de film, ce qui est aussi une façon de vivre le festival...

Comme tous les ans, un des moments attendus du festival est bien sûr le vendredi, la journée bretonne. Cette année, il y avait parmi les films « bretons » en compétition de bonnes choses, mais aussi des productions dont la qualité laissait parfois nettement à désirer. La plupart des spectateurs ont apprécié « Prison de femmes » d'Annie Cario, film qui a bien mérité le grand prix du festival et le prix du public. Beaucoup auraient souhaité voir récompenser « Un voyage immobile » de Christian Le Jallé, film sur François Bourgeon, bien connu des ama-

teurs de B.D. et qui est comparable à « Monsieur Tendre » mais en allant plus loin avec une dimension fantastique très bien rendue. Beaucoup auraient bien vu aussi attribuer un prix à la « Lettre d'Elise » d'Olivier Bourbeillon, dont les talents de metteur en scène s'affirment. Par contre, l'attribution du prix de l'image à Muriel Lutz pour « Correspondance » de Anne-Marie Gardes et Frédérique Dhavernas, et celui du son à Bruno Tarrière pour « La valise de Flora » de Séverine Vermersch a été assez mal comprise par les festivaliers, qui n'auront certainement pas gardé un souvenir inoubliable de ces deux films qui n'ont pas soulevé l'enthousiasme ! Et quand en finira-t-on aussi avec le tic de la mer (ou d'une certaine vision de la mer) qui revient dans plusieurs films bretons, dont « Correspondance » ou « Chloé » de Michel Coeffe.

Il y a maintenant en Bretagne des gens capables de faire des films de qualité et l'on ne peut que s'en féliciter. Il n'est absolument pas pensable que le cinéma breton soit un cinéma indigent, bâclé et mal fait ; il faut qu'il tienne la route et qu'il

montre ce qu'il veut montrer ou raconter avec métier sans rebuter les spectateurs par un travail de mauvaise qualité. Encore faut-il avoir les moyens de créer !

Le débat, animé et suivi d'un public nombreux, sur la production et la réalisation en Bretagne, n'a pas à cet égard apporté suffisamment de réponses et a malheureusement tourné en partie au règlement de comptes avec l'ARC et ses dirigeants.

Il y a un autre débat qui reste à mener, pour essayer de répondre à une question posée depuis plusieurs années et que l'on peut soulever par rapport aux films bretons en compétition cette année : qu'est-ce que le cinéma breton ? Un film réalisé en Bretagne, réalisé par un cinéaste habitant ou né en Bretagne, totalement ou en partie produit ou distribué en Bretagne est-il forcément un film breton ? Le contenu du film et le traitement du sujet ont aussi leur importance (à cet égard certains des films bretons présentés hors compétition et des films des autres pays celtiques présentés pendant le Festival peuvent nous apporter quelque chose). Il faudra bien un jour se réunir pour en parler, doive l'amour-propre des cinéastes comme celui des militants bretons en souffrir. Un bilan des scénarios en chantier ou proposés serait à faire et il est important que ceux pour qui la cause bretonne représente encore quelque chose ne passent pas à côté d'un moyen d'expression absolument indispensable.

Il apparaît aussi que certains préféreraient organiser un Festival de cinéma tout court, en accentuant le côté professionnel et en évacuant d'une certaine façon l'aspect plus militant qu'est celui de l'idée de minorités nationales et c'est un débat latent au sein de l'équipe organisatrice qui reviendra sans doute à la surface. Ce serait aussi peut-être pour certains un moyen d'obtenir plus facilement des subventions (est-ce si sûr ?).

Pourtant le festival n'a pas à rougir du travail qui a été fait pendant huit ans, ni du choix des films présentés les années précédentes, ni du rôle qu'il a joué auprès des professionnels et du public. Il serait dommage que le Festival du Cinéma des Minorités Nationales abandonne ce qui a fait toute sa spécificité, toute son originalité et sa richesse depuis 1978 et ce n'est pas seulement une question d'étiquette ou de mot ; en changeant le nom, ne risque-t-on pas aussi d'en changer le contenu ?

Yves JARDIN

GRAND CONCOURS LADA
du 4 au 9 octobre 1985
Jeu gratuit sans obligation d'achat

À LA DÉCOUVERTE
DE LA GAMME LADA
ET DU NOUVEAU BREAK 1500

Pour l'ensemble du réseau Poch :
2 BREAKS 1500
d'une valeur de

37.590 F*

et des centaines d'autres prix

*PRIX CLÉS EN MAIN AU 22.07.85. MODÈLE 86 (HORS FRAIS D'IMMATRICULATION)

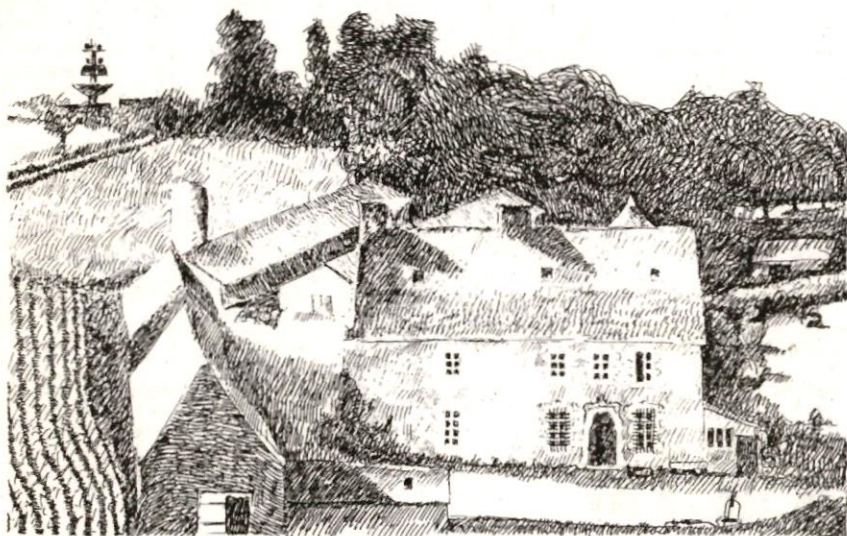
LADA.
UNE MARQUE DE ROBUSTESSE.

GARAGE BODIER - STATION B.P.
159 route de Gouesnou - BREST - Tél. 02.64.44

 TRANSELEC Ouverture du lundi matin au samedi soir	TRANSELEC — Tél. 98-41.72.73 Z.I. BREST Kergaradec 17 rue Gaston Planté (face au Novotel)	
	VENTE LOCATION	Sonorisation Interphones Vidéo Cassettes et bandes

Romant kazetenn diembann, gant Fanch Treger

Trede rann : Ur sulvezh e Glizh-Arc'hant.



Ar sul war-lerc'h darvoudoù Lanleger en em gavas al ladenn vrasañ eus familh ar Sidaner e Glizh-Arc'hant evel bep sul. Evel kustum ez eas ar merc'hed d'an oferenn da Blouarmel. Anna hag he merc'h-kaer Mona d'an oferenn veure ha Marianna, ar vamm gozh, d'an oferenn-bred. Ar baotred, avat, a chomas er gêr. Ne vezent gwelet en iliz nemet da geñver ar gouelioù : Sul fask, gouel an Hollsent, pardon Plouarmel, pe neuze pa veze ur vadeziant, un eured pe un interamant bennak. Ne veze ket kaoz alies eus traoù ar relijion en ti. Pep hini a vire e sonjoù evitan e-unan, ha sioul an traoù eus an tuse.

D'ar sul n'o deveze an darn vrasañ eus al loened nemet ur pred. Ar moc'h, da skouer, a veze roet boued dezho diouzh ar beure hag echu betek an deiz war-lerc'h. Evelse e chome un tamm amzer vak gant an dud ur wech ar sizhun.

Pa veze retornet Anna ha Mona eus an oferenn veure hag evet ur bannac'h kafe ganto en em lakaent o div da aozañ merenn. Peurvuiañ, d'ar sul, eo rost leue — ul leue savet er gêr, eveljust — ha patatez a veze ar meuz.

Mat kenañ e veze ar rost-se poazhet er forn hag Anna ne c'hwite kammed da lakaat un tamm amann hag un tamm kig sall gant ar patatez e foñs ar gaster evit ober kreien. Nag a bres a veze war hemañ a-berzh an holl, bras ha bihan ! Ober a rae ar vamm he seizh' gwellañ evit dispegañ ar c'hreien-se gant ur gontell lemm he beg ha reiñ a rae e lod da bep hini.

Komzet e veze ouzh taol eus labourioù ar menaj : koulz ar maiz o tostaat, ar barrikennoù da walc'hiñ evit ar chistr, park ar c'hastell ha park ar pavez da arat ha traoù all evelse. Komzet e veze ivez eus darvoudoù ar bed : dienez ha naon e Bro Etiopia kren-douar er Meksik... hep ankounac'haat dibaboù ar gouarnamant, buhez ar barrez hag eveljust afer uzinioù Lanleger.

Pa veze achu merenn ha skaotet al listri-taol ez ae pep hini d'e du : ar merc'hed da sellout ouzh an tele, lec'h ma welent diouzh tro un tamm eus chadenn ar vro, un tamm eus ur romant-kazetenn amerikan ha da echuiñ ar furlukin Jakez Martin. Tra ma chome Paol en ti da lenn « Le Paysan Breton » ez ae e dad d'ober tro e zouaroù. Plijout a rae da hemañ kerzhout evelse a-dreuz ar parkoù da sellout ouzh an trevadoù, gopr e labour hag hini e diegezh.

Chom a rae alies en e sav sonn da arvestiñ ouzh ur parkad maiz kaer pe ouzh ur parkad gwinizh alaouret ha neuze e save lorc'h ennañ leizh e ler. Kemer a rae ivez amzer da glask mouar, da graoñ-kelvesa pe da gistina hervez ar c'houlz. Ha n'eo ket gant e zent e torre ar c'hraoñ evel kanfarded ar skol, nann sur. Ne veze ket pell o kalfichat ur wask da derrin kraoù e-barzh un tamm koad kelvez pe gistin.

Erwan ha Rozenn a yae da vale goude merenn. Plijout a rae dezho mont da weladenniñ ar vro kostez an aod e-pad an

hañv, kostez an douaroù e-pad ar goañv. Anavezout a raent kement kastell ha kement chapel tro war dro. Tomm tre e oant ouzh pinvidigezhioù arzel a bro marteze dre ma oant bet a chom un toullad bloavezhioù e Pariz. Anat eo e krog kleñved ar gêr vretonek divroet hag alies e tiwan, da heul, karantez-bro en o c'halon.

Brasañ plijadur an tad-kozh Goneri a veze c'hoari bouloù gant e vab bihan yaouankañ, Jakez. Kazimant bep sul goude merenn ez aent o daou betek an alez vourloù. Graet e oa bet homañ gwechall gozh gant Goneri, krennard d'ar c'houlz-se, ha gant e dad Maodez a-dreñv an ti e disheol ar gwez'avalou. Gwech an amzer e veze adstaget pe cheñchet ar pleñken tro zro dezhi hag ur wech ar bloaz, un tamm a-raok gouelioù Pask e lede Jakez warni ur gwiskad « perré », da lavarout eo traezh douar. Goude se e veze ruilhet ha skubet gant ur skubellenn vezo. Ken aketus e veze Jakez ma teue an alez da vezañ ken plaen ha ken lufr hag al leur nevez en tier kozh gwechall.

Ur c'hoarier ampart e oa Goneri ar Sidaner. Desket en doa ar vicher yaouank tre er pardonioù tro war dro d'ar c'houlz ma oa ar c'hiz da c'hoari pevar ha pevar, dre gadretenn evel ma veze lavaret. War-lerc'h ar mestr e c'hoarie d'ar mare-se ha bremañ c'hoazh, daoust d'e oad, e oa chomet lemm e lagad hag akuit e zorn. Plijout a rae d'ar c'hoziad gayañ e vab vihan ha neuze e veze klevet kaozioù ne vezont klevet nemet wardo an alezioù bouloù : « berr out, n'az peus ket debret trawalc'h d'az merenn » pe : « ne oas ket pell dionti, ma vije bet ur vuoc'h az 'pije tapet anezhi » pe c'hoazh : « sac'het out e-barzh an toull seizh » hag all...

C'hoarzhin a rae Jakez gant e dad kozh ken laouen ha ken farser. Desket en doa gantañ e touez ur bern traoù all penaos c'hoari gant bouloù plom enno, penaos tachañ pe neuze tennañ « lamm Gwen-gamp », penaos muzuliañ ar poënt en ur groazañ e zaou viz yod war e gof ha serriñ ul lagad...

E-pad ar goañv pa veze fall an amzer ez aent alies o daou betek ostaliri « ar Seizh Awel » lec'h ma oa alezioù goloet. Eno e kavent c'hoarierien all ha neuze e pade an abadenn betek koan pa ne zeue ket Annaig ar Rouz da sachañ Jakez ganti evit mont da selaou musik e sal vras an ostaleri...

Da vezan kendalc'het

Chevènement adarre...

par J. TEOD

« Emañ o vont war gant un hent dall an heni a desk pe a lak ar re all da deskir ur yezh vihan ». Sebu komzou diwezan Ministr ar Skolioù Jean-Pierre Chevènement (O.F. du 19 juin 1985). Sklaer eo. Prest eo pennou bras ar gouarnamant sossialist da rein taol ar maro da yezhou bihan ar Frans. Anzav a reont n'eus dazont ebed ewid ar yezhou bihan er skolioù, er radio,

er vuhez offissiel. Ne ra foudre kaer Chevenement eus lesenn ar Penseg, bet aaset pa vese ar Sossialisted en tu all d'ar gloued. Ne ra foudre kaer Chevenement eus promesaou ar gannaded sossialist. Ne ra foudre kaer Chevenement eus an dud o deus votet gant fizians ewid lakaad anezan hag e gonsorted e lec'h emaint. Ar vevh ruz gantan ! N'eo ket en ur gahan ar Marseillaise e vo kavet un diskoulm d'an dilabour. Daoust-hag-en en deus ar galleg un dazont bennag e Louisiana ? Ha koulskoude e vez lonket berniou arc'hant beb bloaz da derc'hel ar galleg en e sav er vro-se.



Lac'han ur yezh zo lac'han ur sevenadur, lac'han pinvidigezh ur vro. Yezh ar gaptalisted eo a gomz tud ar gouarnamant, 'm eus aon. Eman ar bed war an tu gin. O sousan a-drenv eman chareter Paris. E skeud-se eo poent da Vitterrand deskin saosneg. Piw a gomze eus chenchamant e 1981 ? War dachenn gwirioù ar yezhou bihan bepred n'a ket welloc'h an traou, gwashoc'h ne laran ket. Gwraet hon eus marc'had ar sac'h en eleksionou diwezan. Un dro bennag e teuo an dud daz vezan skuizh o c'hortos ar pezh n'oc'h mad med da brometin, Aotronez sossialist. An heni a gac'h en e dok a rank naetaad anezan.

O C'HORTOZ DIEUBIDIGEZH VIVIANA

par M. GERVEUR

E Bro-C'hall pe lec'h all ? Ne vern ! E Roazon, e Brest pe e Naoned en dije gellet c'hoarvezout kemend-all.

Unan eus ar gwaskañ torfedoù a c'hell bezañ graet gant un den an hini eo. N'eus ket par dezhañ e bed al loened. Gwellañ !

D'ar Sul 8 a viz Gwengolo edo Marie-Laure o tistreiñ d'ar gêr. Gwallet eo bet war riblenn ar straed. Tri den e oant ; tres maghrebien a oa warno, a lavarb d'ar boliserien diwezhatoc'h. En desped d'he garmadennoù, ne zeuas den ebet evit he difenn. Pellgomzadenn ebet ! Tud a oa tremen e-biou ha tud a oa e ranndioù ar savadur. A zo gwashoc'h c'hoaz ! Mont a raio hec'h unan penn, ur vrec'h torret dezhi, da Ospital Lariboisière. Daou gilo-metr war droad.

Deuet eo en-dro skeudennoù film René Vautier « Bezañ 20 vloaz en Aores » em fenn, p'edon o lenn war a gazetenn kelou eus ul lazhadeg e Bro-Berou. Ar soudarded o doa bountet kouerien indian en o lochennoù, gwallet o doa ar plac'hed bihan hag merc'hed, mindrailherezet an holl ha lakaet an tan. N'eus ket pell zo ez eus bet kavet un toull ma oa korfoù devet ar reuzidi ennañ. Ne vern peseurt lec'h emañ ez eo ur soudard, ur soudard, da lavarout eo : ar « gwellañ » enebour d'ar Peoc'h, un aspadenn registorel, netra ken !

Re wir eo ivez evit ar Breizhadezed a

vez o pourmen diouzh an noz er-maez eus o zi, p'emaint o chom re dost ouzh kampoù al lu gall.

Anv eus gwalladurioù a glevet re alies endeo. Hogen bremañ ez eus un dra nevez ouzhpenn : diseblanted an dud !

Un nebeut sizhunvezhioù a-raok, e Paris bepred, e oa bet gwallet ur plac'h war ur skaoñ eus ar metro dirak an holl. Un hanter- eurvezh he doa lakaet a-raok dont a-benn d'en em gavout unan eus paotred ar metro evit klemm. Biskoazh kemend-all !

Soñj hoc'h eus ivez emic'hañs eus ar plac'h a oa bet gwallet e kombod un tref p'edo o tremen dindan ur riboul-hent-houarn, e kreisteiz Bro-C'hall.

Trawalc'h ! Trawalc'h o deus huchet 1500 a verc'hed dindan prenester annezidi ar 156, bali Magenta n'o doa bet klevet na gwallet netra dek deiz en a-raok. Paotred S.O.S. Racisme ne oa ket anezho eno... Trugarez deoc'h manifesterezed ! Ne oac'h ket niverus siwazh, met panevedoc'h, ne vijet bet nemet laoskoni. Panevedoc'h e vije bet gwallet Marie-Laure un eil gwech : gant ar gevredigezh a-bezh ar wech-mañ. Trugarez deoc'h evit ho kounnar ! Diskouezet hoc'h eus d'an oll, n'eo ket Gwirioù Mab-den nemet pennaennoù kaer skrivet war follennoù paper ar Stadoù, met da gentañ-holl doujañs ha kenskoazell ar pemdez.

Viviana a oa en ho touez. Eus an dra-se ez on sur.

KELEIER BRO LEON

Un doare (agence de presse), gant pennadoù berr, e brezoneg ez, o tenna da vro Leon. Setu pennadoù ar niverenn kenta :

Perag eo bet greet « Keleier Bro Leon » ?

E Bro Leon ez eus kalz tud a oar lenn un tamm brezoneg. Med ral tre dezo henn ober. Ar c'hazetennoù braz, pemdezieg, ne fell ket dezo lakaad brezoneg. Ouspenn-se o deus troc'het Bro Leon dre an hanter. Tud Landi ne ouezont ket petra'zo nevez e Landerne.

Tud'zo ive a blijfe awalc'h dezo lenn skridoù brezoneg. Med ne ouezont ket pelec'h e vez kavet. Ha ne ouezont ket re petra choas.

Diouzh an tu all ez eus bet savet, e meur ar barrez, tammou kannadig mod nevez. Aliez awalc'h e vez roet un ano brezoneg dezo (« Kannadig Lezven », « Kelajou Gwikar », « Mouez Sant Tounan »). Med e galleg int.

Brezoneg e pep parrez dizale ?

Moyen vefe lakaad brezoneg er c'hannadigoù parrez-se. Da rei brezoneg da lenn d'an dud. Da rei keleier dezo. Da ziskouez d'ar c'hazetennoù braz n'eo ket

ken mouzet-se an dud ouz ar brezoneg.

Med ral tre an dud a oar skriva brezoneg èz awalc'h !

Evid piou eo greet ?

Pennadoù « Keleier Bro Leon » ne vint ket greet evid an dud a lenn dija kazetennoù e brezoneg. Greet int dezo da ginning anezo, en o farrez, da lakaad ebarz ar c'hannadig. Ha gwelloc'h c'hoaz ma skrivont traou all eno o unan !

Greet int ive evid an dud tomm ouz ar brezoneg, med n'o deus ket amzer da skriva pennadoù. Trawalc'h dezo choaz.

Petra'vo kavet ebarz ?

Teir folenn'vo beb miz.

War an hini genta e vo pennadoù berr, ha berr tre. Led anezo sirius, lod all farsus (o klask bezañ !). Keleier a bep seurt. Deoc'h da choaz ar pezh a blijjo deoc'h.

War an eil folenn e vo ur choaz testennoù berr all. Kemeret e vint diwar leoriou, kazetennoù, ha skridoù all, skrivet

gant tud euz Bro Leon. Nevez'zo pe gwechall goz. E brezoneg èz tre pe hini un tammig dièsoc'h. Deoc'h da choaz adarre.

War an teirved avad e vo un dossier evel hemañ. Moyen'vo d'an neb a gar embann anezhañ e lec'h all ive. Med beza e vo dreist oll danvez soñjal war boent pe boent.

Diwarbenn petra e vo ano ?

Bep seurt, da skwer :

- Penaoz advrezonekaad anioù lec'h ur barrez ?
- Peseurt plas d'an natur e Bro Leon ?
- Raktres ul « Leor anavezoud Bro Leon ».
- Sevel ur c'hannadig parrez ollvrezonég ?
- Peseurt anioù badiziant a-goz evid bugale Vro Leon ?
- Skrivagnerien vrezonég a Vro Leon.
- Penaoz desevel bugale e brezoneg en devez hizio ?
- Penaoz peurzeski brezoneg Leon ?
- Penaoz sevel un abadenn radio ?

Moyen'zo deoc'h skriva ive...

Plas'zo deoc'h skriva er « C'heleier » ive. Dreist oll ma z oc'h prest da gemer karg ur gronikenn war ur poent resis. Red eo ober tro deg linennad beb miz.

Mikaël MADEG
(pellgomz 98.20.32.20)

RENE DUMONT DENONCE :

« L'aide contre le développement »

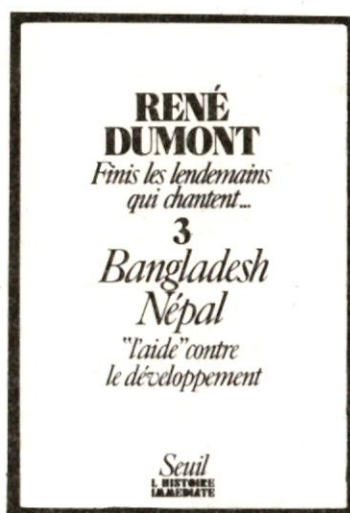
L'œuvre de René Dumont ne laisse pas indifférent et heureusement. Depuis 1962, année où il a lancé un premier avertissement, « l'Afrique Noire est mal partie », les lecteurs du « Peuple Breton » ont trouvé dans ces colonnes des échos de ses appels. En 1974, à la parution de « L'utopie ou la mort », il dénonçait, ici même, le pillage du tiers-monde et les gaspillages des états industrialisés. A plus de 80 ans, aujourd'hui, il continue à sillonner le tiers-monde, en spécialiste (« agronome de la faim », comme il s'appelle lui-même) et en militant de la paix et de la justice. Sa connaissance du sous-développement lui a permis d'être sensible, malgré l'énorme différence de gravité, aux inégalités de développement en Europe et il a, lors de sa candidature aux présidentielles de 1974, manifesté une réelle compréhension des revendications bretonnes, basques, corses... Depuis 1978, la montée de la faim l'a amené à vivre pour les paysans écrasés du tiers-monde. Et ce qu'il dit vaut d'être entendu.

Cassandra ou prophète ?

Chaque ouvrage de Dumont, ce sont 300 pages d'analyses, de récits de voyages où l'homme de terrain ne cesse d'observer l'habitat, les cultures, les techniques de travail et ce que les gens ont à manger. Viennent les suggestions, les propositions de développement, généralement mal appliquées ou carrément oubliées par les gouvernements en place, les prévisions pessimistes si on ne change pas de politique, tout de suite. « Prophète de malheur », « Cassandra », « catastrophisme » : gouvernements et organisations internationales ont longtemps bouché leurs oreilles ou affiché leur scepticisme face aux mises en garde de Dumont. Ses apparitions à la télévision française se sont presque toujours faites dans de mauvaises conditions, le responsable de l'émission se couvrant en opposant à Dumont des optimistes invétérés, des conservateurs frileux. Parole coupée, bonne foi mise en doute, Dumont se retranchait alors dans un silence découragé. Les anesthésieurs d'opinion avaient, une fois de plus, partie gagnée.

A Rome, à la FAO, on prenait de haut ce donneur de leçons qui se croyait obligé de partager en deux son repas et de demander aux autres d'en faire autant, en solidarité avec un tiers-monde sous-alimenté et en rupture avec les gaspillages des bourgeoisies occidentales et autres. Appelé pour des études sur le développement agricole en Chine, à Cuba, au Bangla Desh et ailleurs, il faisait ses rapports sans concessions... et devenait aussitôt « persona non grata » dans l'Etat en question.

Aujourd'hui, la famine sévit en Afrique, tue en Inde, renaît en Asie du Sud-est, assassine dans les Andes. Beaucoup sont obligés de convenir, souvent discrètement, que Dumont avait raison. Et le voilà à nouveau chargé de mission, au Bangla Desh, en Haute-Volta et ailleurs. Et revoilà l'agronome octogénaire près des rizières, dans les villages, dans les universités, posant des questions, prenant des notes, faisant des remarques abruptes. Écoutez ce qu'il nous dit maintenant, dans le 3^e tome — qui vient de paraître — de « Finis les lendemains



qui chantent » (Le Seuil) = Bangla Desh et Népal.

Constat sans complaisance

Le tiers-monde nous donne désormais l'image — sauf à de très rares exceptions — d'une banqueroute généralisée. L'aide des Etats occidentaux renforce une structure de pouvoir socio-économique totalement inadaptée au progrès économique et au moindre progrès social. Cette aide entraîne une dépendance accrue, économique et politique. Et la misère ne cesse de progresser. L'Occident développé est certes — était ? — plus efficace économiquement et plus agréable à vivre que le reste du monde. Mais le « monde libre » a sa face cachée, la misère accrue du tiers-monde. Le plus grand génocide de l'histoire se prolonge et s'aggrave sous nos yeux.

Bangla-Desh

Au Bangla-Desh, qui souffre déjà d'un surpeuplement (103 millions d'habitants) effrayant et de calamités naturelles dévastatrices et d'un passé colonial qui n'a rien arrangé, se trouve sous l'exploitation d'une mini-aristocratie foncière et d'une bureaucratie omnipotente, même dans les structures coopératives théoriquement élues. Les riches sont les princiaux

emprunteurs des banques coopératives, lesquelles reçoivent leurs ressources de l'aide internationale. Ils se gardent ensuite de rembourser, ce qui provoque l'arrêt des activités des banques... et la reprise du prêt à 12 % par an par les usuriers, qui sont souvent ces mêmes propriétaires riches. L'emprunteur, qui ne peut payer, perd bientôt sa terre. Le propriétaire, qui s'équipe en matériel, emploie moins de monde et le chômage monte en flèche. Une meilleure productivité chez les pauvres ferait chuter le cours du riz et les riches n'en veulent donc pas. Quant aux aides en grain, elles semblent détournées à 60 %. Armée et police en prélèvent déjà près de 40 % et les paient au 1/30^e de leur prix.

60 % des ruraux ont moins d'un hectare de terre, et souvent pas de terre du tout. La non-réforme agraire est donc un autre obstacle absolu au développement. Comme un enseignement qui développe le mépris du travail manuel. Comme une mécanisation (moulins à riz) introduite par les riches avec l'argent de la révolution verte et qui supprime des milliers d'emplois féminins. Et pourtant on peut raisonnablement proposer des travaux productifs qui réduiraient le chômage, amélioreraient le niveau alimentaire... et menaceraient la domination des minorités aisées ; un mouvement qui éduquerait et donnerait des possibilités d'action collective aux femmes musulmanes isolées, accablées par leurs travaux et la fonction de reproductrices. René Dumont le montre clairement, le progrès est possible : « les étangs et canaux envasés = 7 milliards de jours-travail productifs non réalisés ! », « Des énormes possibilités piscicoles, toutes sabotées ». Et l'action technique, sanitaire, éducatrice des O.N.G. (Organisations non gouvernementales) va dans le bon sens. Par contre l'aide étatique fait proliférer la bureaucratie, les bureaux d'études (grâce aux aides qui exigent des projets élaborés suivant certaines règles), souvent liés aux entreprises privées chargées de réaliser les travaux. Même si la production alimentaire locale baisse, l'aide sera toujours là pour les privilégiés, qui ont même intérêt à cette baisse. « Quand un propriétaire achète une moto

japonaise, un simple calcul montre qu'elle représente en devises 20 années du salaire d'un de ses ouvriers». Car les salaires réels sont en dessous du niveau de 1947 ! Quand à la Banque mondiale, qui coordonne tous les programmes, son souci majeur est d'être remboursée annuellement, et non pas que le pays se développe, se démocratise, élimine la corruption, transfère vers le développement les énormes crédits militaires.

Népal...

Après le Bangla-Desh, c'est le cas du Népal qui est évoqué : pas de passé colonial, mais un même engrenage vers la destruction des ressources, l'accaparement des terres, la dépendance.



La priorité à l'autosuffisance alimentaire et au plein emploi exigent d'autres concepts monétaires. L'enfoncement dans la misère et la faim des 2/3 de la population mondiale, outre qu'il est inacceptable moralement, provoquerait des soubresauts terribles et incontrôlables. René Dumont conclut : « *seules des préoccupations morales, jusqu'ici qualifiées d'utopistes, nous permettraient d'élaborer, pas à pas, dans la sueur et les larmes, les bases d'une économie durable, capable de prolonger dans les millénaires à venir, l'épopée de l'humanité* ».

24 ans de lutte contre la faim

« Qui refuse d'écouter ne dira plus qu'il n'a pas été averti ». Depuis « L'Afrique noire est mal partie », le premier appel solennel de René Dumont, l'auteur nous a fait partager ses réflexions et ses espoirs par de nombreux volumes (la plupart aux Editions du Seuil).

« **Kolkhoz, Sovkhoz ou le problème du communisme** » (1964) est un bilan lucide de l'agriculture soviétique, dont les deux ennemis principaux sont le dogmatisme et l'orgueil scientifique. Avec sympathie, mais aussi avec esprit critique, il visite et présente Cuba (1964), pas trop mal partie à l'époque, pour laquelle il fait des propositions concrètes. Dès 1966, il publie « **Nous allons à la famine** », bilan de la situation alimentaire mondiale, que trop de responsables refuseront de prendre au sérieux. En 1969, « **Développement et socialismes** » constate les progrès relatifs de la Chine, du Nord-Vietnam, de Cuba, les promesses de la Zambie et de la Tanzanie, aux politiques moins dogmatiques. « C'est la démographie qui commandera le succès ou l'échec, plus que tout le reste », conclut-il alors. En 1970, « **Cuba est-il socialiste ?** » Constate que le beau rêve d'une partie du monde progressiste est devenu une dictature militaire, ni plus, ni moins. En 1972, « **Paysanneries aux abois** » constate qu'en Tunisie comme à Ceylan et au Sénégal, les paysanneries sont dominées par les bourgeoisies urbaines. 1973, « **L'utopie ou la mort !** » : l'agronome de la faim rencontre l'écologie et dessine un projet global pour la planète, guettée par l'épuisement d'une partie de ses richesses (énergie, eau, terres arables), menacée par les pollutions et les gaspillages insensés des riches, la pauvreté accrue et désespérante de la majorité. Cette synthèse entre tiers-mondisme, socialisme et écologie est suivie, en 1975, par un nouvel appel : « **La croissance de la famine** », ou un nouveau type d'agriculture est proposé. En 1976, « **La révolution culturelle** » fait le point sur la Chine, comparée à l'Inde et au Bangla-Desh. A côté d'une critique des erreurs, la voie chinoise, si élevée qu'en est le prix, donne de bonnes leçons pour le développement du Tiers-Monde.

Dès 1978, « **Paysans écrasés, terres massacrées** » est un parcours réaliste dans cinq Etats à agriculteurs pauvres. « **L'Afrique étranglée** » (1980) et « **Le mal-développement en Amérique latine** » (1981) précèdent la trilogie « **finis les lendemains qui chantent** » (1983-1985). Le « socialisme » n'est plus une espérance mais la réalité concrète – et souvent malheureuse – d'une moitié du monde, alors que les Etats du « capitalisme central » accentuent leurs gaspillages et se barricadent dans une prospérité bien menacée ; pendant ce temps, le Tiers-Monde subit le plus grand des génocides – Albanie, Pologne, Nicaragua, Chine et enfin Bangla-Desh et Népal sont parcourus et décrits. Dumont corrige telle observation incomplète, telle conclusion hâtive d'un livre précédent. « Qui refuse d'écouter ne dira plus qu'il n'a pas été averti » nous dit-il, avant de partir en Haute-Volta, dont le gouvernement vient de faire appel à l'inlassable agronome militant.

Bretagne et Tiers-Monde

Il est difficile de chiffrer l'aide des Bretons au Tiers-Monde, d'autant qu'elle transite largement par des ONG (Organisation non gouvernementales) parfois très modestes, parfois importantes et centralisées hors de Bretagne. Il semble cependant que le monde rural breton ait été particulièrement sensible aux appels du Tiers-Monde et que les groupes sociaux à forte militance chrétienne aient réagi plus rapidement aux appels venus du Tiers-Monde ou de Tiers-Mondistes. Il faut aussi avoir en mémoire la présence d'une proportion élevée de Bretons parmi les Européens engagés, sur le terrain, à côté des populations du Tiers-Monde : beaucoup de ceux qui y sont partis par esprit missionnaire se trouvent aujourd'hui engagés, dans le subcontinent indien, en Afrique Noire, en Amérique latine, dans la lutte contre la misère et pour le développement. Les noms des pères Camio et Gouriou, longtemps emprisonnés pour avoir été solidaires des paysans spo-

liés du Brésil, sont désormais connus. C'est Jean Dominique Boucher qui, dans « *Ouest-France* », a contribué au 1^{er} chef à informer l'opinion sur la terrible famine du Sahel en 1974. Le Finistérien Yves Péron est devenu célèbre, récemment, pour les dizaines de centres nutritionnels ouverts pour les enfants dans les bidonvilles d'Amérique latine et financés par les dons réguliers de petits groupes locaux qui ont chacun la charge d'un tel centre, de 20 à 60 enfants. Même si la France est parmi les derniers Etats industriels pour l'aide privée au développement (9 fois moins par tête que la Norvège), il semble que les Bretons – dont la diaspora est relativement nombreuse – soient parmi les moins inactifs dans ce domaine.

Parmi les associations, citons le CRIDEV à Rennes, le centre de documentation Tiers-Monde de Brest (tél. 41.90.12), le centre d'information cornouaillais pour un développement solidaire à Quimper (tél. 95.87.40), le

CRISLA à Lorient (tél. 64.51.39), le CRI Tiers-Monde à Nantes (tél. 89.33.47), Tinténac Tiers-Monde (mairie de Tinténac), la lettre de Solagral, 5 rue F. Bizette à Rennes, Terre d'Union à Lannion (Le Rusquet), sans que cela soit exhaustif. En milieu agricole progressiste, la prise de conscience que les importations de manioc et de soja pour notre élevage intensif contribue à l'aggravation de la faim dans le Tiers-Monde a amené à des actions de compensation, du type « 1 % Tiers-Monde », dans le secteur de Lamballe, par exemple.

2 guides Syros, « l'aide au Tiers-Monde » (D. François) et « l'aide alimentaire » (Solagral) (1) permettent d'y voir plus clair dans les types d'aide et les organismes qui les font, fiches, tableaux et répertoires à l'appui. A noter enfin que la sensibilisation à ces problèmes s'est faite par le canal de la gauche critique et autonomiste, plus que par le PS et PCF ; or, ces courants minoritaires, du PSU à l'UDB, sont relativement plus importants en Bretagne qu'ailleurs.

(1) 192 p. et 49 F, 135 p. et 39 F - 1984.

BOLIVIA MANTA

Deux peuples, une même passion, la volonté de vivre !!

Question : Le Peuple Breton : Carlos Arguedas, tu es avec ton frère Julio, le fondateur et le responsable du groupe Bolivia Manta, qui a fait sensation à la dernière fête de l'UDB. Parle-nous du groupe musical.

R. : Bolivia Manta est né en 1970, c'est un groupe qui veut être une plate-forme de divers courants de musique populaire amérindienne ; de ce fait, les musiciens sont de différents horizons.

Bolivia Manta est scindé en deux groupes bien distincts, le premier est chargé de recueillir les airs traditionnels parmi les populations Quechua et Aymaras. Le second groupe exprime les airs sur scène. BM est avant tout un groupe de recherche et d'expression de la véritable culture des Andes. BM est composé d'une vingtaine de personnes toutes passionnées par leurs cultures, notre recherche musicale est un acte militant vers nos véritables droits, contre l'uniformisation et la destruction des peuples. Il faut aussi savoir que dans notre formation ce ne sont pas toujours les mêmes musiciens qui sont sur scène et toujours les mêmes au collectage des airs ; nous changeons de temps en temps.

Bolivia Manta est un groupe qui est là pour réagir face à la montée de plusieurs groupes dits modernes, qui ne font pas du tout attention à la véritable musique de base indienne, ces groupes font un peu n'importe quoi et rien de bon qu'une chose néfaste, l'aculturation des jeunes générations. Il faut savoir qu'il existe en Bolivie des villages indiens n'ayant jamais eu de contacts avec une population européenne, nous trouvons dans ces endroits une véritable musique indienne à l'état pur, une richesse inestimable pour nous.

Nous avons créé en Bolivie, sans l'aide des gouvernements successifs, ni sans l'aide de mécènes, des centres de culture Quechua et Aymaras, un travail de longue haleine, ces maisons sont maintenant indissociables de la vie culturelle en Bolivie. Nous voyons de plus en plus de musiciens, des écrivains en langue Quechua et Aymaras. Actuellement la Bolivie et le Pérou sont deux Etats où nous avons le plus de chance de voir la culture indienne reconquérir ses droits. Notre combat pour la reconnaissance des peuples Quechuas et Aymaras va au-delà de l'Amérique du Sud, puisque BM a créé en Italie, en Suisse, au Portugal et en France des centres pour la reconnaissance de nos droits. Nos premières tournées en Europe ont été en Allemagne, où nous allons d'ailleurs très souvent.

Pour finir avec cette partie, je tiens à dire que la popularité du groupe Bolivia Manta vient d'une musique toute simple, la plus accessible possible pour les gens qui nous écoutent. Simple ne veut pas dire facile !

P.B. : Carlos Arguedas, peux-tu te présenter aux lecteurs du P.B. ?

Je suis un produit de l'émigration rurale, je viens du nord de la Bolivie, une région où on parle aussi bien le Quechua que le Aymaras, je m'exprime dans ces deux langues, en plus de l'espagnol, la



langue dite officielle. Je suis d'origine paysanne, mon père ayant en plus le métier de mécanicien, il a quitté volontairement sa terre, contrairement à d'autres, poussé par un nouveau mode de vie à l'époque en Bolivie. Je suis l'aîné de six enfants. Toute mon enfance a baigné dans une atmosphère musicale (flûte, percussions), malgré notre installation à La Paz, nous avons toujours gardé et joué de la musique paysanne. Pour la bonne raison que nous étions entourés de paysans, indiens comme nous, venus dans la capitale pour diverses raisons.

P.B. : Parlons des droits Quechua et Aymaras.

R. : Carlos Arguedas : Jusque 1950, nous n'avions aucun droit politique, syndical, culturel, n'ayons pas peur des mots, nous étions réduits à l'état d'esclaves. 1952 voit la naissance d'un syndicat agricole composé uniquement d'indiens ; cela permet d'une façon assez rapide la mise en place d'une réforme agraire. Ce syndicat de paysans amérindiens en Bolivie est d'une importance capitale. Les peuples Quechuas et Aymaras prennent à travers cette structure, conscience de leurs véritables indénités, une reconnaissance culturelle voit le jour. Le syndicat agricole demande le droit à la culture pour les enfants et dans la langue de leur peuple. Le phénomène de conscientisation fait boule de neige malgré la négation de notre culture par les dirigeants blancs de La Paz. Il faut savoir que notre culture n'a jamais été interdite, mais en réalité, l'administration fait tout pour détruire notre culture. Il faut dire qu'on parle uniquement l'espagnol dans les villes importantes, l'administration de La Paz se heurte à un problème important avec le développement de l'éducation rurale, elle se voit dans l'obligation d'apprendre les langues indiennes aux enseignants puisque les paysans indiens ne parlent que

cette langue. Nous arrivons actuellement en 85 à une école pour 3.000 habitants. Le Quechua est enseigné et devient langue officielle. Pour le Aymaras, c'est plus difficile mais en bonne voie. Nous voyons une culture complètement bafouée se répandre à une grande vitesse, une prise de conscience permanente de nos peuples.

Nous sommes toujours considérés comme des minorités alors que nous représentons 85 % de la population, c'est un paradoxe. Comme les peuples de France, nous avons été victimes de la centralisation.

P.B. : Politiquement êtes-vous représentés dans les principales instances de Bolivie ?

Carlos Arguedas : La centralisation bolivienne bat sérieusement de l'aile à cause de notre lutte, et pour des raisons politiques et surtout économiques.

Sur le plan politique, il faut savoir que nous avons 3 % de députés nous représentant dans les congrès à La Paz. Actuellement c'est peu, par contre nous tenons les mairies et les instances locales et régionales pratiquement à 100 % ; cette évolution est très récente ce qui nous donne la possibilité d'avoir davantage de députés aux prochaines élections. J'insiste une nouvelle fois sur les avantages que nous a procurés la réforme agraire, des syndicats créés uniquement par des paysans indiens. Il ne



faut pas croire que nos droits nous sont tombés du ciel par hasard, c'est une lutte au quotidien, nous ne devons à aucun moment lâcher notre vigilance, notre peuple vit dans la misère : à titre d'exemple, je peux citer la vie d'un musicien du groupe Bolivia Manta. Jusqu'à l'âge de 12 ans, il a mangé une sorte de terre

SELAOUIT !

mélangée avec du lait, les assassinats, la prison, etc. Nous pensons encore gagner davantage, la seule chose que n'importe quel dictateur ne pourra nous interdire, la seule chose qu'on ne peut enlever aux pauvres c'est le chant et la musique, en un mot l'espoir, la vie.

Les gros problèmes de notre pays sont le manque de communications (routes, transports, téléphone). Il est évident que cela nuit à un véritable développement économique. C'est toujours 6 familles qui se partagent le pays, l'oncle Sam n'est pas du tout étranger à ce problème.

P.B. : Carlos, quels souvenirs gardes-tu de ton passage à la fête du Peuple Breton ?

Bolivia Manta garde un grand souvenir de cette fête à Saint-Brieuc, dès que nous sommes entrés sur scène nous avons senti comme un recueillement dans la salle. Avant la fin de la première chanson, nous avons eu la conviction d'un peuple à l'écoute d'un autre, alors nous avons joué avec amour et passion, le public breton nous le rendait bien. Les Bretons faisaient encore mieux que nous écouter, ils étaient à l'écoute de leurs racines, de leur histoire propre à travers notre musique.

Je dirais en quelques mots, nous étions en face d'une véritable communion entre deux peuples à l'histoire bannie, mais pleins d'espoir dans leur avenir. Nous n'oublierons pas non plus l'accueil que nous avons eu dans la population bretonne ; notre souhait est de connaître davantage la culture bretonne pour la faire ensuite découvrir par les peuples de Bolivie.

**Interview
de Jean-Marc LE LUYER**

N.B. : Bolivia Manta a sorti 4 disques chez Auriclé, 47-49 rue Polonceau, 75018 Paris, tél. 1.264.75.31, un 5^e sortira en octobre 85.



La production musicale ne se porte pas si mal en Bretagne. Régulièrement des disques de qualité sortent et méritent le détour, même s'ils ne bénéficient pas du matraquage des médias (radio - télévision). Dans cette rubrique, nous essaierons de faire chaque mois le point des disques qui paraissent. Ce mois-ci, Servat, Dan ar Bras et les Chieftains.

Gilles Servat

Servat vient de sortir un nouvel album enregistré en public au Bateau Ivre, à Hennebont. Un album « live » où ne figurent que des titres inédits. De très belles chansons parmi lesquelles on retiendra particulièrement « La Douleur d'aimer », qui donne son titre à l'album, « Quand ton pied va frôlant la terre », ou « Ces soirs trop beaux ».

Et surtout, une superbe chanson « Ar Rozenn hag al Lili » (La rose et les lis). C'est la seule chanson en breton du disque et c'est dommage car la voix de Servat colle parfaitement à la langue bretonne. Curieusement, on ne retrouve pas « Ar Rozenn hag al Lili » dans la liste des titres figurant sur la pochette et sur le disque : cela ne facilitera pas son passage en radio.

Une seule fausse note, malheureusement plutôt longue (13'51") dans ce disque, « Les aventures de Nony Nandco » (en trois épisodes) qui se veulent satiriques et humoristiques... A choisir on aurait préféré y retrouver « Gros Plant et Muscadet ». Des aventures qui cassent un peu l'atmosphère toute en tendresse de l'album.

Pour terminer en se faisant plaisir, reprenons le refrain de « La ballade de la centrale », dont les paroles ont été écrites par les anti-nucléaires du Carnet :

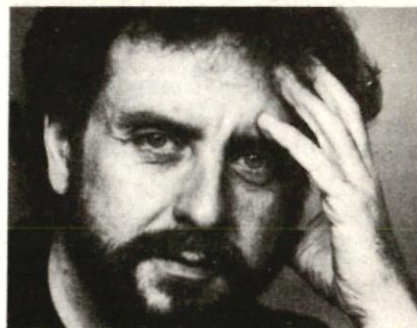
« A droite, ferme ta goule,
A gauche, cause toujours,
Tiens, v'la l'changement
Qui déboule... » On dirait du Servat !

Attention, ce disque est très mal distribué et assez difficile à trouver. Insistez, vous ne le regretterez pas !

Dan ar Bras

« Musique pour les silences à venir... », c'est le titre du cinquième 33 tours de Dan ar Bras qui est sorti cet été.

Ce disque reprend des morceaux de la tournée estivale de Dan. Une tournée qui, des Tombées de la Nuit au festival de Quimper, a permis de retrouver un Dan ar Bras au meilleur de sa forme.



Un disque à conseiller à tous ceux qui ont aimé son premier album et moins apprécié les suivants. Un disque instrumental donc, où l'on retrouve l'ambiance si attachante de Douar Nevez et qui rappelle fort à propos que Dan ar Bras est l'un des meilleurs guitaristes de sa génération.

The Chieftains

Une curiosité sortie voici quelques mois déjà : un enregistrement réalisé lors de la tournée des Chieftains... en Chine.

Un disque qui vaut le coup, rien que pour la pochette où l'on peut admirer Paddy Maloney et ses complices en uniforme de l'armée de Chine populaire...

Quant aux morceaux joués avec des ensembles de musique traditionnelle chinoise : superbe ! Voilà qui prouverait, si c'était nécessaire, que la musique populaire ne connaît pas les frontières...

Tradition vivante

Pour tous ceux qui s'intéressent à la musique populaire, justement, recommandons « Tradition vivante », trimestriel de la musique et de la chanson traditionnelle, dont la devise est « Un journal vivant pour une musique vivante ». Tout un programme.

« Tradition vivante », qui a déjà sorti 5 numéros, se veut l'héritier de l'« Escargot Folk ». On peut dire qu'il tient ses promesses.

Les rubriques sont très variées : des dossiers, des interviews, des partitions et tout sur les fêtes et festivals, ainsi que sur les disques qui sortent. Un trimestriel qui s'intéresse de très près à la musique celtique, bien sûr, mais qui s'ouvre aussi aux musiques traditionnelles du monde entier. Bref, un journal fait par des gens compétents. Abonnements, 75 F, à Tradition Vivante, 15 bd Franchet d'Esperey, 56100 An Oriant.

Brèves

On annonce la sortie d'un disque de harpe celtique d'Alan Stivell et d'un « live » des Tri Yann. Nous y reviendrons.

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
Tél. : (98) 95.45.82

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

Conférence sur les droits de l'homme dans l'Hexagone

La section Lannion-Trégor de la Ligue des Droits de l'Homme organise une conférence donnée par Mme Reberlioux, historienne, vice-présidente de la Ligue Française des Droits de l'Homme, le 18 octobre 85, à 21 h, salle J. Savidan, rue Renan, à Lannion, sur le thème : quel risque sur les droits et libertés acquis aujourd'hui en France ?

Apprendre l'histoire aux enfants

L'association historique bretonne Dalc'homp Soñj vient de publier la première série de planches à colorier destinées aux enfants et consacrées à l'histoire des Bretons.

Cette série de quatre planches comprend des dessins sur les Celtes, les Bretons des XI^e, XIV^e et XV^e siècles... Une nouvelle manière pour les enfants d'apprendre agréablement leur histoire. Les quatre planches, 15 F + 3,50 F de port, à Dalc'homp Soñj, 36 rue Emile Zola, 56100 Lorient.

Chorégraphie de la danse bretonne

Stage, à Rennes, les 5 et 6 octobre, club Léo Lagrange, 12 rue de Redon ; thème : « La dérobée de Guingamp ». Scénographie à partir du thème. Ecriture, esthétique, éclairage, maquillage et costume de la danse.

Stage de danse classique pour adolescents à Dinard, du 27 octobre au 31 octobre. Jazz et claquettes au choix. Enseignements Fédération celtique de la danse, 1 allée de la Guernache, 35510 Cesson-Sévigné, tél. 99.83.30.30.

Session « Le Tiers-Monde à l'école » (19 et 20 octobre)

Organisé par le Centre de rencontres et d'échanges pour le développement (CRED).

- Présentation et analyse d'expériences d'animations Tiers-Monde réalisées dans des établissements scolaires.

Les participants à la session qui ont eux-mêmes réalisé quelque chose et accepteraient d'en faire part au groupe, sont invités à nous le faire savoir en envoyant leur bulletin d'inscription.

- Autres témoignages d'expériences.

- Présentation de divers montages audio-visuels pouvant être utilisés dans des écoles, primaires ou secondaires.

HORAIRE : Du samedi, 14 h 30, au dimanche, 17 h.

LIEU : Centre de la Marbaudais, maison de quartier de Maurepas, à Rennes.

Possibilité d'hébergement (apporter sac de couchage) et repas sur place (environ 120 F pour tout le week-end, en plus du coût de la session).

COUT DE LA SESSION : Individuel : 160 F (arrhes : 50 F) à l'inscription ; formation permanente (1) : 420 F.

Pour les personnes non-adhérentes au CRED, une cotisation de 35 F sera demandée (versement à l'inscription).

5 rue F. Bizette, Rennes, tél. 99.38.42.49.

Fest-noz à Paimpol

La section UDB de Paimpol organise son traditionnel fest-noz de la Toussaint, le jeudi 31 octobre, à la salle des fêtes de Paimpol.

L'affiche s'annonce de qualité puisque d'ores et déjà on prévoit la présence des frères Morvan, chanteurs de la Montagne ; de Baron et Anneix, spécialistes de la musique gallo, et de Guillanton et Guénégou qui viennent de sortir un disque pour fêter 10 années de complicité. D'autres encore animeront la fête jusqu'à une heure avancée de la nuit. Plijadur 'vo !

Au F.J.T.

Porte Neuve à Nantes

JEUDI 24 OCTOBRE, à 21 h : EGO (reggae).

MERCREDI 6 NOVEMBRE, à 21 h : Yvon Etienne (chansons et humour).

Mini-festival de l'humour

MARDI 19 NOVEMBRE, à 21 h : La Cie Icare présente « Chapeau de banane », avec la participation du clown Francini.

MERCREDI 20 NOVEMBRE, à 21 h : Armand chante Francis Blanche.

JEUDI 21 NOVEMBRE, à 21 h : Lucien Gourong (conteur de l'île de Groix).

Activités

du cercle celtique d'Orvault

LUNDI, 20 h 30 : Ecole de danse scénique, s'adresse particulièrement aux adolescents (à partir de 14 ans) et adultes désireux de faire de la scène après un apprentissage rigoureux des danses bretonnes de base ; école de danse-culture, initiation et perfectionnement, pas de limite d'âge ; répétition de l'ensemble chorégraphique et musical Orvez.

MARDI, 18 h 45-19 h 45 : Ecole de danse enfants, de 10 à 14 ans.

MERCREDI : Cours de harpe celtique, à partir de 17 h 30, et dans la limite des places disponibles ; initiation à la bombarde par la flûte, de 17 h 30 à 18 h 45 ; cours de bombarde, de 17 h 30 à 18 h 30 ; cours d'instrument à poche biniou koz, veuze, cornemuse.

VENDREDI : Périodiquement, cours d'histoire de Bretagne, soirées-débats, bibliothèque.

Renseignements et inscriptions au 76.46.89 ou 63.77.97.

Théâtre moderne

Deux pièces de Roland Fichet, co-directeur de la compagnie, viennent d'être éditées par EDILIG, dans la collection Théâtrales ; il s'agit de *De la Paille pour Mémoire* et *Le Lit*.

Cette collection spécialisée dans le répertoire dramatique contemporain compte à ce jour une trentaine de titres et c'est la première fois qu'un auteur vivant et travaillant en Bretagne figurera dans le catalogue. Aux Bretons de juger !

Fest-noz à Poullaouën

Le prochain et habituel fest-noz de la section UDB de Poullaouën aura lieu le jeudi 31 octobre, à la salle des fêtes de Poullaouën, avec les chanteurs et sonneurs du pays.

Région parisienne

SAMEDI 23 NOVEMBRE, à 21 h, à Saint-Gratien (95), au foyer municipal, soirée celtique, avec en concert le groupe « Tam-mles », suivi d'un grand fest noz. Rens. : 3.982.23.28.

Festou-noz de Ti Kendalc'h

Comme la saison passée, d'octobre à avril, Ti Kendalc'h organise un fest-noz mensuel. Le troisième samedi de chaque mois est devenu une habitude, sauf en décembre avec le grand fest-noz de fin d'année et en février, toujours le deuxième week-end, en raison des trophées Bowhill et Hermine.

Les festou noz de l'an dernier ont connu un grand succès. L'apogée a d'ailleurs été atteinte fin décembre avec près de 600 personnes, à Saint-Vincent/Oust.

Voici donc les dates des différents festou-noz qui auront lieu cette saison :

Samedi 19 octobre (avec les groupes Diguennaille et Chasse-Galant).

Samedi 16 novembre.

Samedi 28 décembre (grand fest noz de fin d'année).

Samedi 18 janvier 86

Samedi 8 février (Trophées Bowhill et Hermine)

Samedi 15 mars (sélection Kan ar Bobl)

Samedi 19 avril.

ADRESSES UTILES

- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

SESSION :

La politique culturelle des partis politiques

Le GRAPO organise une session les 28 et 29 octobre à La Briantais (près de Saint-Malo). Participation : 300 F et 65 F par repas ; inscriptions : Solange Grégam, GRAPO, 18 rue Abbé Vallée, Saint-Brieuc, tél. 61.73.57.

Le double langage des fonctionnaires de Colmar

Strasbourg (correspondance)

Auduit, attachée de presse du département et non dialectophone. Ils sont ainsi une trentaine dont quelques chefs de service à tout ignorer du dialecte. Répertoire, ils se sont vu fermement invités, lundi, à assister à leur premier cours de dialecte, dispensé par un conseiller municipal de Colmar, M. Kopp qui se chargera de leur inculquer plus particulièrement

me permettra de comprendre les plaisanteries que l'on raconte en ma présence. Surtout qu'elles sont certainement beaucoup plus savoureuses exprimées en alsacien que traduites en français. »

Michel SOUSSE.

Michel SOUSSE

LIBERATION • MERCREDI 6 FEVRIER 1985

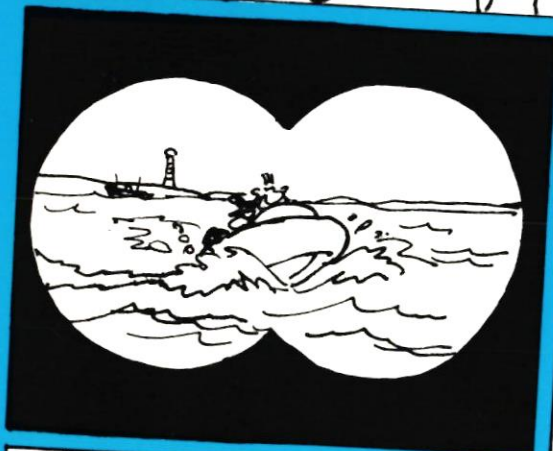
[illegible]

**LE CALENDRIER 1986
DES PRENOMS BRETONS EST PARU !**

TOUT EN BRETON, UN SUPERBE CALENDRIER POSTER

A commander (avec règlement)
à U.D.B. - B.P. 203 - 56102 LORIENT CEDEX

40 F port compris le 1^{er} calendrier
20 F par calendrier supplémentaire



MAIS QUI SE CACHE DERRIÈRE TOUT ÇA?
VOUS LE SAUREZ PEUT-ÊTRE LA SEMAINE PROCHAÎNE...